



CENERGY

H O L D I N G S

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU

30 JUIN 2018

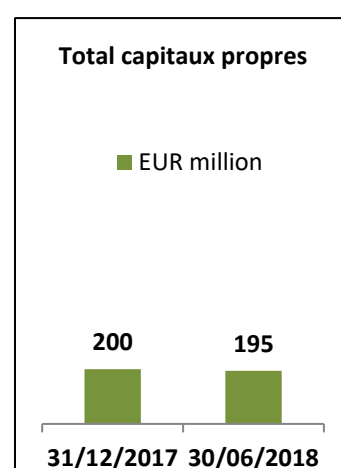
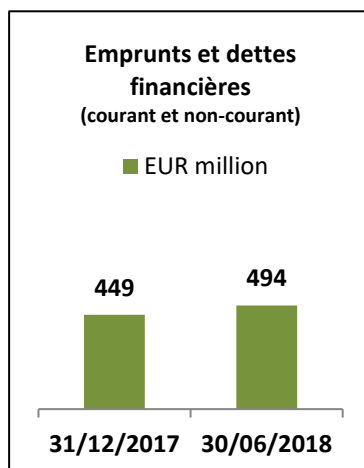
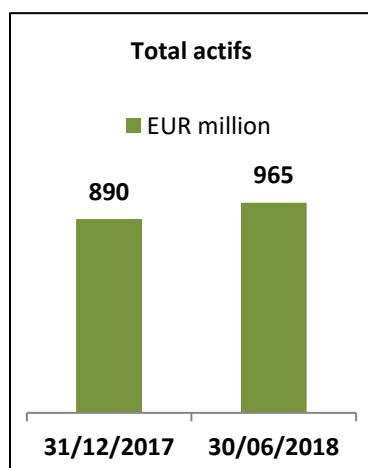
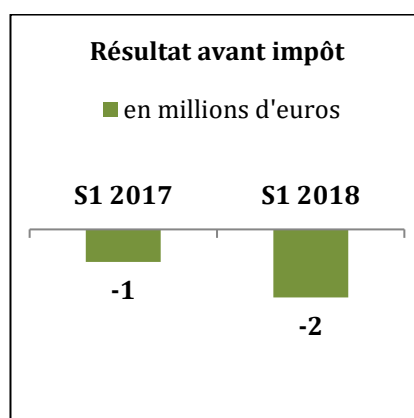
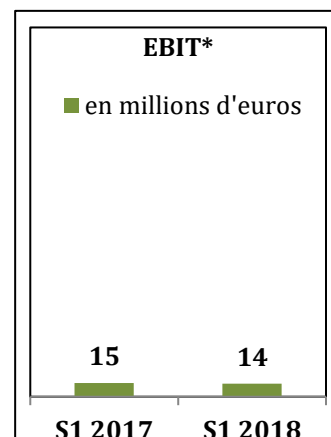
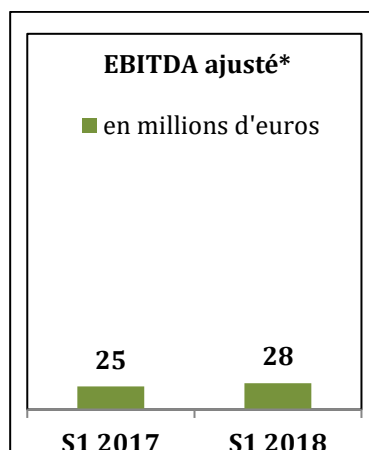
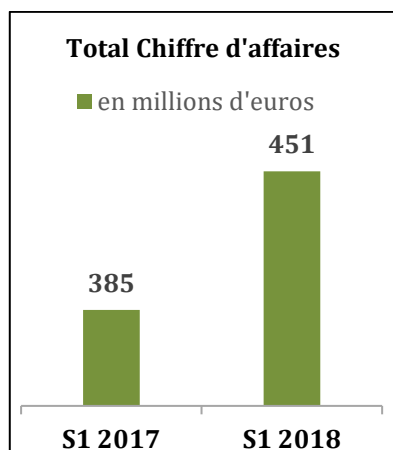


 **CORINTH
PIPEWORKS**
Delivering energy to the world

 **CABLEL®
HELLENIC CABLES**

SOMMAIRE

Principales données financières consolidées	3
Rapport de gestion intermédiaire	4
Déclaration de la Direction	13
Informations destinées aux actionnaires	14
États financiers semestriels consolidés résumés	15
État consolidé résumé de la situation financière	15
Compte de résultat consolidé résumé	16
Compte de résultat consolidé et autres éléments du résultat global résumé	17
État consolidé résumé des variations des capitaux propres	18
État consolidé résumé des flux de trésorerie	19
Notes relatives aux états financiers semestriels consolidés résumés	20
Rapport du commissaire sur l'examen des états financiers intermédiaires consolidés résumés	43
Autres mesures de la performance	44



*Source : Pour les définitions d' EBITDA ajusté et EBIT ajusté, cf. paragraphe sur AMP.

Rapport de gestion intermédiaire

Cette section présente la performance de Cenergy Holdings pour la période clôturée au 30 juin 2018. Les états financiers semestriels consolidés résumés, préparés conformément à la norme IAS 34, figurent aux pages 15 à 42.

Faits et chiffres marquants

- Augmentation du chiffre d'affaires de 17% résultant de la hausse du volume des ventes.
- Pénétration dynamique du marché, en particulier dans le domaine offshore.
- EBITDA ajusté a augmenté de 14% par rapport au S1 2017.
- Le carnet de commandes s'élevé à 690 millions d'euros.

Situation financière

- Au premier semestre 2018, le chiffre d'affaires consolidé a augmenté de 17% en glissement annuel, à 451 millions d'euros (S1 2017: 358 millions d'euros). Cette hausse est expliquée essentiellement par l'augmentation du volume des ventes et l'exécution en 2018 de plusieurs projets dans le secteur de l'énergie.
- Si on ajoute à cela un mix de projets favorable par rapport au S1 2017, on atteint un EBITDA ajusté* de 27,9 millions d'euros au S1 2018, contre 24,5 millions d'euros au premier semestre 2017 ;
- EBITajusté* de 16,3 millions d'euros, contre 13,5 millions d'euros au 1er semestre 2017 ;
- Perte avant impôt de 2,4 millions d'euros, contre 1,2 million au 1er semestre 2017 ;
- Perte de la période s'élevant à 1,1 million d'euros, contre une perte de 0,9 million au premier semestre 2017 ;
- Endettement net* en augmentation de 19,3 % à 453 millions au 30 juin 2018 correspondant au financement des projets énergétiques en cours et au programme d'investissement visant à augmenter la capacité de production de l'usine de Fulgor.

* Pour les définitions des AMPs utilisés, voir la section *Autres mesures de la performance*.

Situation opérationnelle

- Plusieurs projets énergétiques importants ont été réalisés au S1 2018 :
 - Les tubes Corinth Pipeworks Pipe Industry S.A. (ci-après "Corinth Pipeworks" ou CPW) relie l'Asie à l'Europe grâce au pipeline offshore TANAP.
 - Corinth Pipeworks a entamé la livraison de 125.027 tonnes métriques de tubes en acier HFW de 26" pour le pipeline Cactus II, qui s'étend sur environ 750 km ; le marché a été commissionné par une filiale de Plains All American Pipeline LP.
 - Hellenic Cables SA ("Hellenic Cables") et sa filiale Fulgor SA ("Fulgor") ont commencé l'exécution d'un contrat de quelque 70 millions d'euros avec Dredging International NV, membre du groupe DEME, portant sur la fourniture de systèmes sous-marins à haute tension destinés à relier progressivement les éoliennes offshore prévues dans la partie belge de la Mer du Nord au réseau haute-tension terrestre à Zeebrugge (le projet "MOG").
 - Hellenic Cables a poursuivi la réalisation de connexions câblées offshore en Europe du Nord et a achevé la livraison des câbles pour l'interconnexion d'un parc éolien offshore au Royaume-Uni.

- Nouveaux projets dans le secteur de l'énergie :
 - Corinth Pipeworks a signé un contrat avec TechnipFMC portant sur la fabrication et la fourniture de tubes en acier destinés aux champs gaziers Energean's Karish situés au sud-est de la Méditerranée. Ce projet est particulièrement important vu qu'il est le premier projet en eaux profondes attribué à CPW.
 - L'association des opérateurs économiques Hellenic Cables / Fulgor s'est vu attribuer un projet clé en main pour la phase 2 de l'interconnexion des Cyclades en Grèce, pour un montant d'environ 40 millions d'euros.

Dans le domaine de la haute tension, aucun autre grand projet n'a vu le jour au cours du premier semestre, certains projets ayant été reportés au second semestre.
 - Postérieurement, Hellenic Cables a obtenu deux contrats de TenneT pour la fourniture et l'installation de systèmes câblés pour les projets de câbles sous-marins Alpha et Bêta destinés aux parcs éoliens Hollandse Kust (HKZWFZ) aux Pays-Bas, dans le cadre d'une co-entreprise avec Van Oord. Ces contrats représentent une valeur d'environ 105 millions d'euros. De plus, en septembre, l'opérateur de transport indépendant hellénique (ADMIE) a attribué un contrat d'environ 140 million d'euros qui fournira et installera l'un des deux câbles sous-marins pour relier l'île de Crète au réseau de transport d'électricité national du Péloponnèse, ainsi que tous les câbles souterrains nécessaires pour connecter les deux câbles sous-marins au réseau de transport d'électricité dans le Péloponnèse. ADMIE a également attribué à Hellenic Cables un contrat d'environ 41 million d'euros pour la fourniture et l'installation de câbles souterrains nécessaires au raccordement des deux câbles sous-marins au réseau électrique de Crète.

Le succès rencontré dans la mise en œuvre de ces projets témoigne de la capacité de l'entreprise à répondre à la demande croissante du secteur du transport de l'énergie sur un marché toujours plus concurrentiel.

Le carnet de commandes de Cenergy Holdings s'élève à 690 millions d'euros, comprenant de nouveaux projets importants qui se sont confirmés ces derniers mois. Plusieurs appels d'offres sont toujours en cours, et de nouveaux contrats sont attendus pour le second semestre 2018.

- Tendances du marché
 - Croissance plus importante que prévu des projets énergie et télécom sur les marchés européens, associée à des tendances positives en termes de prix et de demande.
 - Signes de reprise dans le domaine des matières premières en Europe après un ralentissement au cours des 18 derniers mois.
 - Incertitude dans le secteur des tubes en acier en raison de l'enquête en cours sur les droits antidumping entre les États-Unis, la Grèce et cinq autres pays, ainsi que des droits imposés en vertu de l'article 232 sur l'acier et les produits en aluminium. Cependant, des actions et des initiatives ont déjà été entreprises pour sécuriser la position concurrentielle et financière de Corinth Pipeworks et atténuer les éventuels effets négatifs.

Cenergy Holdings et ses sociétés restent en bonne place pour bénéficier de conditions de marché en amélioration dans le secteur de l'énergie et pour poursuivre leur ambition de devenir leader mondial dans le domaine du transport de l'énergie et de la transmission de données. Adossé aux récents investissements, le plan de pénétration stratégique pour les nouveaux projets offshore progresse comme prévu.

Situation financière du Groupe

Pendant le premier semestre de 2018, les développements ayant eu un impact sur les principaux marchés de Cenergy Holdings sont les suivants :

- **Projets du segment câbles :** Le marché européen terrestre et offshore a été impacté par le report de projets clé en main, d'où le faible niveau d'utilisation de l'usine de Fulgor.
- **Produits du segment câbles:** les principaux marchés d'Europe continentale ont connu une lente reprise avec des améliorations observées sur les marchés allemands et italiens de la moyenne tension. Pendant ce temps, le marché britannique est resté difficile en raison de l'incertitude politique.
- **Tubes en acier :** La production et l'exécution de projets au premier semestre 2018 ont progressé suivant le plan annuel.

Synthèse du compte de résultat consolidé

Montants en milliers d'euros	Pour la période de six mois prenant fin au 30 juin	
	2018	2017 *
Chiffre d'affaires	451.020	385.428
Marge Brute	32.755	29.244
Marge brute (%)	7,3%	7,6%
EBITDA ajusté	27.865	24.537
EBITDA ajusté (%)	6,2%	6,4%
EBITDA	25.644	26.030
EBITDA (%)	5,7%	6,8%
EBIT ajusté	16.288	13.479
EBIT ajusté (%)	3,6%	3,5%
EBIT	14.067	14.972
EBIT (%)	3,1%	3,9%
Résultat financier net	(16.509)	(16.136)
Résultat avant impôt	(2.442)	(1.164)
Marge nette avant impôt (%)	(0,5%)	(0,3%)
Profit / Perte pour la période	(1.084)	(887)
Bénéfice / (perte) attribuable aux propriétaires de la société	(1.098)	(891)

- Source : Compte de résultat consolidé résumé et section AMP

- Tous les pourcentages sont indiqués par rapport au chiffre d'affaires.

*Les chiffres comparatifs ont été retraités afin de rendre compte des effets de l'adoption anticipée de la norme IFRS 15 en 2017. Voir la Note 4 relative aux États semestriels consolidés résumés.

Le chiffre d'affaires pour le premier semestre 2018 s'élève à 451 millions d'euros, en hausse de 17% par rapport aux 385 millions d'euros du premier semestre 2017.

La marge brute a augmenté de 12% à 32,8 millions d'euros au S1 2018, contre 29,2 millions au S1 2017.

L'**EBITDA ajusté** a augmenté à 27,9 millions d'euros au S1 2018 (S1 2017: 24,5 millions d'euros).

La profitabilité a enregistré une hausse de 14%, essentiellement en raison d'un mix positif de projets et des meilleurs résultats de l'activité des matières premières en Europe.

Les frais financiers nets ont augmenté de 2,3%, à 16,5 millions d'euros, suite à l'augmentation de l'endettement net pour financer les dépenses d'investissement, les besoins en fonds de roulement et les projets.

Au S1 2018, l'écart de prix des métaux a été légèrement négatif (-0,3 million d'euros) par rapport à la forte augmentation du S1 2017 (1,7 million d'euros).

Les pertes avant impôt se sont élevées à 2,4 millions d'euros au S1 2018 contre 1,2 million d'euros au premier semestre 2017, en raison des facteurs évoqués ci-dessus.

Synthèse de l'état consolidé de la situation financière

Montants en milliers d'euros	30 juin 2018	31 décembre 2017
ACTIFS		
Immobilisations corporelles	385.165	380.610
Immeubles de placements	5.988	6.140
Autres actifs non courants	40.986	40.816
Actifs non courants	432.139	427.565
Stocks	200.535	186.251
Créances clients et autres débiteurs	152.780	138.267
Actifs sur contrats	135.351	65.166
Trésorerie et équivalents de trésorerie	41.144	69.443
Autres actifs courants	2.896	3.070
Actifs courants	532.705	462.197
Total des actifs	964.844	889.763
Capitaux propres	195.080	200.222
PASSIFS		
Emprunts et dettes financières	79.685	86.141
Passifs d'impôt différé	20.292	21.989
Autres passifs non courants	24.644	25.794
Passifs non courants	124.622	133.924
Emprunts et dettes financières	414.200	362.732
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	212.758	186.915
Passifs sur contrats	14.223	4.724
Autres passifs courants	3.962	1.246
Passifs courants	645.143	555.617
Total des passifs	769.765	689.541
Total des capitaux propres et passifs	964.844	889.763

Source : État consolidé résumé de la situation financière

L'**actif non courant** a augmenté, passant de 427 millions d'euros au 31 décembre 2017 à 432 millions au 30 juin 2018 ; les **investissements** de l'exercice s'élèvent à 14 millions d'euros pour le segment Câbles et 2,2 millions d'euros pour les tubes en acier, tandis que les **amortissements consolidés** au S1 2018 atteignent 12 millions d'euros.

Les investissements dans le segment Câble concernent essentiellement l'**extension et la modernisation de la division sous-marine** de l'usine de Fulgor.

L'**actif courant** a augmenté de 15% pour atteindre 533 millions d'euros au 30 juin 2018 contre 462 millions d'euros au 31 décembre 2017, principalement à cause d'une augmentation des créances non facturées (actifs sur contrats), car, tant pour les projets câbles clé en main que pour les produits personnalisés tels les tubes en acier et les câbles, la facturation s'effectue au fur et à mesure en fonction des conditions contractuelles, soit à l'achèvement d'étapes prédéfinies du contrat, soit à la livraison et réception définitive des produits.

Le **passif** a augmenté de 12%, de 689 millions d'euros au 31 décembre 2017 à 770 millions d'euros au 30 juin 2018. Les **dettes fournisseurs et autres créditeurs** ont augmenté suite à l'augmentation des stocks engagés dans les projets en cours.

L'**endettement net** est en hausse, à 453 millions d'euros au 30 juin 2018 (379 millions d'euros au 31 décembre 2017) correspondant au financement des projets en cours et des investissements.

Au 30 juin 2018, l'endettement de Cenergy Holdings comprenait des facilités à long et à court terme, respectivement pour 16% et 84%. Le **processus de redéfinition de la dette des filiales** est en cours. Les facilités à court terme sont principalement constituées de crédits revolving pour le financement des besoins en fonds de roulement et de projets spécifiques.

Les emprunts à court terme au 30 juin 2018 comprennent 85,8 millions d'euros liés aux emprunts obligataires syndiqués reçus par Corinth Pipeworks et Hellenic Cables en 2013, payables à l'origine en 2018. En août 2018, Corinth Pipeworks (CPW) a reçu l'approbation d'un syndicat bancaire pour la conversion de 30,8 millions d'euros en emprunts à long terme. Ce montant représentait à l'origine des obligations émises par CPW en 2013 avec une échéance initiale en 2018. Les nouvelles obligations ont une durée de vie de 5 ans et sont assorties de conditions de prix améliorées pour CPW.

De même, en septembre 2018, Hellenic Cables a également reçu l'approbation d'un syndicat bancaire pour la conversion de 55 millions d'euros en un nouvel emprunt obligataire syndiqué d'une durée de vie de cinq ans et des conditions tarifaires améliorées.

Les clauses restrictives et les garanties comprises dans les deux emprunts obligataires souscrits sont similaires aux conditions des emprunts antérieurs.

De plus, les négociations avec les banques, relatives à la conversion d'une partie supplémentaire des emprunts à court terme en facilités à long terme, sont en cours.

La Direction des filiales considère que tous les détails concernant la redéfinition de la dette seront finalisés fin 2018.

Résultat par segment d'activité

Tubes en acier

Le **chiffre d'affaires** s'est élevé à 224 millions d'euros au S1 2018, en hausse de 24% par rapport à l'année précédente (S1 2017 : 180 millions d'euros). Durant cette période, Corinth Pipeworks a exécuté une série de projets d'envergure, essentiellement pour le marché offshore, en livrant des tubes pour la construction d'un pipeline offshore en Méditerranée Orientale et pour la liaison Estonie-Finlande.

La **marge brute** a augmenté à 16,7 millions d'euros au S1 2018, 12% de plus par rapport au S1 2017 (14,9 millions d'euros).

L'augmentation du chiffre d'affaires et de la marge brute a entraîné une hausse de 7% de l'**EBITDA ajusté**, qui s'est élevé à 14,7 millions d'euros au S1 2018, contre 13,7 millions d'euros au S1 2017.

Le **bénéfice avant impôt** a atteint 5,6 millions d'euros au premier semestre 2018, contre 4,1 millions d'euros au S1 2017. Cette hausse est attribuable aux facteurs indiqués plus haut.

Les **dépenses d'investissements** en S1 2018 se sont élevées à 2,2 millions d'euros et ont essentiellement été consacrées à des investissements spécifiques pour améliorer la productivité de l'usine de Thisvi.

Au cours du premier semestre 2018, deux projets offshore avec revêtement en béton ont été livrés avec succès (Williams NESE aux Etats-Unis et Noble Leviathan en Israël). Le 5 juin 2018, un projet offshore en eaux profondes (jusqu'à 1.750 mètres de profondeur) a été confié à CPW par TechnipFMC pour la fabrication et la fourniture des tubes en acier destinés au développement du champ gazier Energean's Karish, dans le sud-est de la Méditerranée. Enfin, CPW a établi une forte présence en Mer du Nord, en obtenant des contrats d'environ 20.000 tonnes métriques de tuyaux de bobinage offshore pour divers clients.

Le compte de résultats consolidé résumé concernant le segment **Tubes en acier** est le suivant :

Montants en milliers d'euros	Pour la période de six mois prenant fin au 30 juin	
	2018	2017 *
Chiffre d'affaires	223.570	180.347
Marge Brute	16.733	14.906
Marge brute (%)	7,5%	8,3%
EBITDA ajusté	14.719	13.770
EBITDA ajusté (%)	6,6%	7,6%
EBITDA	14.719	13.774
EBITDA (%)	6,6%	7,6%
EBIT ajusté	10.094	9.237
EBIT ajusté (%)	4,5%	5,1%
EBIT	10.094	9.241
EBIT (%)	4,5%	5,1%
Résultat financier net	(4.526)	(5.157)
Bénéfice avant impôt	5.568	4.084
Marge nette avant impôt (%)	2,5%	2,3%
Bénéfice pour la période	4.584	4.084
Bénéfice attribuable aux propriétaires de la société	4.584	4.084

-Source : Compte de résultat consolidé résumé et section AMP

-Tous les pourcentages sont indiqués par rapport au chiffre d'affaires.

*Les chiffres comparatifs ont été retraités afin de rendre compte des effets de l'adoption anticipée de la norme IFRS 15 en 2017. Voir la Note 4 relative aux États semestriels consolidés résumés.

La solide performance du segment devrait se poursuivre jusqu'à la fin de l'année, sur base d'une importante série de commande en cours et d'un planning de livraison déjà défini pour la seconde moitié de l'année 2018.

Câbles

Au premier semestre 2018, les performances du segment Câbles ont été au niveau de celles du S1 2017, vu qu'un certain nombre de projets anticipés sont toujours au stade de l'appel d'offres. L'usine de Fulgor a donc continué à fonctionner avec une faible utilisation de la capacité au S1 2018, d'où un impact négatif sur les résultats. Cependant, l'adjudication récente de nouveaux contrats et le potentiel que représentent les câbles offshore plaident en faveur d'une amélioration des résultats de Fulgor dans un futur proche, ce segment ayant déjà démontré sa capacité à proposer des solutions économiques, fiables et innovantes pour répondre aux besoins en évolution constante du segment offshore, et à tirer parti des potentiels du marché.

L'activité sur les matières premières a augmenté son volume de ventes par rapport au S1 2017 (+2,4%) et le mix des ventes s'est amélioré. Les principaux facteurs qui ont permis de parvenir à ce résultat sont les suivants :

- Performance plus élevée qu'attendu sur le marché grec due à l'augmentation de la demande des entrepreneurs et du bâtiment.
- Hausse modérée sur les marchés traditionnels comme l'Allemagne et l'Europe Centrale et pénétration plus importante de nouveaux marchés comme les pays nordiques et le Moyen-Orient.
- Forte demande de câbles de signalisation et de télécommunication en Europe.

En conséquence, l'**EBITDA ajusté** du segment a augmenté de **24%** par rapport à la même période de l'an dernier.

Le **chiffre d'affaires** de la période est en hausse de 11% par rapport à l'année précédente, à 227 millions d'euros (S1 2017: 205 millions d'euros), tandis que l'**EBITDA ajusté** s'est élevé à 14 millions d'euros contre 11,2 millions d'euros au S1 2017.

Au S1 2018, l'écart de prix des métaux a été légèrement négatif (-0,3 million d'euros) par rapport au bénéfice important du S1 2017 (1,7 million d'euros). En conséquence, l'**EBITDA** a atteint 11,7 millions d'euros contre 12,7 millions d'euros au S1 2017.

Les **charges financières nettes** ont augmenté d'un million d'euros par rapport au S1 2017, à 12 millions d'euros, suite à l'augmentation de l'endettement net pour financer les besoins en fonds de roulement et les projets.

Les **pertes avant impôt** s'élèvent à 7 millions d'euros en S1 2018, contre 4,6 millions d'euros au S1 2017.

Les **investissements** au S1 2018 ont atteint 14 millions d'euros dans le segment Câbles, en grande partie grâce à l'**extension et la modernisation de la division sous-marine de l'usine de Fulgor**, qui sont destinées à faire face aux besoins futurs et à répondre aux projets d'amélioration de la productivité des usines d'Hellenic Cables et d'Icme Ecab.

L'**endettement net** a augmenté de 31 millions d'euros pour atteindre 286 millions d'euros au 30 juin 2018, en raison des besoins croissants en fonds de roulement, du financement des projets et des investissements.

Le compte de résultats consolidé résumé concernant le **segment Câbles** est le suivant :

Montants en milliers d'euros	Pour la période de six mois prenant fin au 30 juin	
	2018	2017 *
Chiffre d'affaires	227.450	205.082
Marge Brute	16.022	14.338
Marge brute (%)	7,0%	7,0%
EBITDA ajusté	13.938	11.220
EBITDA ajusté (%)	6,1%	5,5%
EBITDA	11.717	12.708
EBITDA (%)	5,2%	6,2%
EBIT ajusté	7.138	4.857
EBIT ajusté (%)	3,1%	2,4%
EBIT	4.917	6.345
EBIT (%)	2,2%	3,1%
Résultat financier net	(11.981)	(10.979)
Perte avant impôt	(7.064)	(4.634)
Marge nette avant impôt (%)	(3,1%)	(2,3%)
Perte pour la période	(4.768)	(4.563)
Perte attribuable aux propriétaires de la société	(4.783)	(4.567)

- Source : Compte de résultat consolidé résumé et section AMP

Tous les pourcentages sont indiqués par rapport au chiffre d'affaires.

*Les chiffres comparatifs ont été retraités afin de rendre compte des effets de l'adoption anticipée de la norme IFRS 15 en 2017. Voir la Note 4 relative aux États semestriels consolidés résumés.

L'exécution de nouveaux projets, y compris la seconde phase de l'interconnexion des Cyclades ou la poursuite du projet MOG, et la meilleure rentabilité des activités sur matières premières devraient influencer les résultats pour le second semestre 2018.

Au S2 2018, les autres grandes étapes du segment Câbles sont la poursuite de la restructuration de la dette et l'achèvement du nouveau programme d'investissement à Fulgor jugés indispensables pour supporter la croissance future.

Une forte demande de nouveaux projets offshore en Europe, principalement en Mer du Nord et dans le Sud de l'Europe, devrait dynamiser la croissance dans le segment Câbles. Cette projection est confirmée par l'adjudication récente de plusieurs nouveaux projets en Europe.

Principaux risques et incertitudes pour S2 2018

Cette section a été développée dans les notes annexes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés, note 5 «Gestion des risques financiers».

Événements postérieurs à la clôture de la période

Cette section a été développée dans les notes annexes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés, Note 19 «Événements postérieurs à la clôture».

Perspectives

Une forte demande de nouveaux projets offshore en Europe, principalement en Mer du Nord et dans le Sud de l'Europe, devrait dynamiser la croissance dans le segment Câbles. Hellenic Cables a déjà entamé des négociations pour plusieurs nouveaux projets, qui, avec l'aboutissement des projets en cours, reste la priorité pour la Société.

Le secteur des matières premières montre des signes de reprise pour le marché des câbles basse et moyenne tension en Europe de l'Ouest, qui avait subi l'impact négatif des problèmes de compétitivité en 2017. Toutefois, des risques pour la reprise persistent : ils sont principalement dus à la conjoncture politique dans l'UE et à des modifications potentiellement importantes des politiques commerciales, ainsi qu'à l'impact plus large de la sortie de la Grande Bretagne de l'UE. Pour mitiger les risques auxquels doivent faire face les principaux marchés du segment Câbles, des initiatives ont été lancées pour pénétrer de nouveaux marchés géographiques et améliorer le portefeuille de produits via le développement de produits à grande valeur ajoutée.

La stabilisation des prix du gaz et du pétrole à des prix élevés par rapport au passé devrait sensiblement booster les investissements dans le secteur de l'énergie, et de nombreux projets de gazoducs et d'oléoducs devraient se concrétiser.

Grâce à ses capacités de production et sa diversification de produits, Corinth Pipeworks est en bonne place pour profiter de cet essor du marché de l'énergie.

Malgré un environnement opérationnel volatil, les entreprises du groupe Cenergy Holdings restent bien positionnées pour pouvoir développer leurs stratégies de croissance à long terme grâce à l'attention accordée à l'innovation et la diversification des activités, à leur présence dans de nouvelles zones géographiques et sur de nouveaux marchés, et au renforcement des relations avec la clientèle. L'exécution réussie de ces priorités stratégiques soutiendra les projets d'expansion internationale et la poursuite de projets de grande envergure dans des segments à forte croissance.

Déclaration relative au caractère sincère et véritable des états financiers semestriels consolidés résumés et du compte rendu contenu dans le rapport de gestion semestriel

Dimitrios Kyriakopoulos, Alexios Alexiou, Apostolos Papavasileiou et Alexandros Benos, membres de la Direction Générale, certifient, au nom et pour le compte de la Société, que, à leur connaissance :

- a) Les états financiers semestriels consolidés résumés établis conformément à la norme IAS 34, "Information financière intermédiaire", telle qu'adoptée par l'Union Européenne, fournissent une image sincère et véritable des fonds propres, de la situation financière et des résultats financiers de la Société, de ses filiales et de ses entreprises associées,
- b) Le rapport de gestion intermédiaire contient un compte rendu sincère et véritable des informations requises par l'Article 13, §§ 5 et 6 de l'Arrêté Royal du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la cote sur un marché réglementé.

Le capital de Cenergy Holdings s'élève à 117.892.172,38 euros répartis en 190.162.681 actions sans valeur nominale. Les actions ont été émises sous une forme nominative et dématérialisée. Toutes les actions sont librement transférables et entièrement payées. La Société n'a émis aucune autre catégorie d'actions, telles que des actions non assorties de droit de vote ou privilégiées. Toutes les actions représentant le capital sont assorties des mêmes droits. Conformément aux statuts de la Société, chaque action donne un droit de vote à son détenteur.

Les actions Cenergy Holdings sont cotées sous le sigle "CENER" avec le code ISIN BE0974303357 sur le marché réglementé Euronext Brussels et sur le marché principal de la Bourse d'Athènes, avec le même code ISIN et le symbole CENER (en caractères latins).

Calendrier financier

Date	Publication / Événement
Résultats annuels de Cenergy Holdings 2018	20 mars 2019
Assemblée Générale Ordinaire 2019	28 mai 2019

Contacts

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Sofia Zairi

Responsable des Relations avec les Investisseurs

Tél : +30 210 6787111, 6787773

Courriel : ir@cenergyholdings.com

État consolidé résumé de la situation financière

<i>Montants en milliers d'euros</i>		30 juin 2018	31 décembre 2017*
ACTIFS	Note		
Immobilisations corporelles	13	385.165	380.610
Immobilisations incorporelles et goodwill	14	16.571	16.757
Immeubles de placements		5.988	6.140
Entités mises en équivalence		12.347	13.012
Autres placements	17	4.663	4.662
Créances clients et autres débiteurs		5.617	6.238
Actifs d'impôt différé		1.789	147
Actifs non courants		432.139	427.565
Stocks	11	200.535	186.251
Créances clients et autres débiteurs	12	152.780	138.267
Actifs sur contrats	7	135.351	65.166
Coûts sur contrats		1.211	1.211
Créances d'impôts		128	126
Instruments dérivés	17	1.557	1.733
Trésorerie et équivalents de trésorerie		41.144	69.443
Actifs courants		532.705	462.197
Total des actifs		964.844	889.763
Capitaux propres			
Capital social		117.892	117.892
Primes d'émission		58.600	58.600
Réserves		33.117	35.591
Résultats non distribués		(14.835)	(12.150)
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société		194.774	199.933
Participations ne donnant pas le contrôle		306	289
Total des capitaux propres		195.080	200.222
PASSIFS			
Emprunts et dettes financières	15	79.685	86.141
Avantages du personnel		4.423	4.273
Subventions publiques		15.040	15.436
Dettes fournisseurs et autres créditeurs		5.181	6.086
Passifs d'impôt différé		20.292	21.989
Passifs non courants		124.622	133.924
Emprunts et dettes financières	15	414.200	362.732
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	16	212.758	186.915
Passifs sur contrats		14.223	4.724
Passifs d'impôts courant		120	13
Instruments dérivés	17	3.842	1.233
Passifs courants		645.143	555.617
Total des passifs		769.765	689.541
Total des capitaux propres et passifs		964.844	889.763

*Cenergy Holdings a initialement appliqué la norme IFRS 9 au 1er janvier 2018. Conformément aux dispositions transitoires choisies, les informations comparatives ne sont pas retraitées, sauf pour certaines exigences relatives à la présentation. Voir Note 3.

Les notes aux pages 20 à 42 font partie intégrante des présents États financiers semestriels consolidés résumés.

Compte de résultats consolidé résumé

Montants en milliers d'euros

Pour la période de six mois prenant
fin au 30 juin

	Note	2018	2017* retraité
Chiffre d'affaires	7	451.020	385.428
Coût des ventes		(418.265)	(356.184)
Marge Brute		32.755	29.244
Autres produits	8	1.986	3.084
Frais de commercialisation et de distribution		(6.066)	(5.444)
Charges administratives	9	(11.548)	(9.754)
Pertes de valeur sur créances, y inclus les actifs sur contrat		(78)	(99)
Autres charges	8	(3.181)	(2.041)
Résultat opérationnel		13.868	14.990
Produits financiers		925	191
Charges financières		(17.434)	(16.327)
Résultat financier net		(16.509)	(16.136)
Quote-part du résultat des entités mises en équivalence, nette d'impôt		199	(19)
Résultat avant impôt		(2.442)	(1.164)
Impôt sur le résultat	10	1.358	277
Résultat de la période		(1.084)	(887)
Résultat attribuable aux:			
Propriétaires de la Société		(1.098)	(891)
Participations ne donnant pas le contrôle		15	3
Chiffre d'affaires		(1.084)	(887)
Résultat par action (en euro par action)			
Résultat de base et dilué		(0.0057)	(0.0047)

*Cenergy Holdings a initialement appliqué la norme IFRS 9 au 1er janvier 2018. Conformément aux dispositions transitoires choisies, les informations comparatives ne sont pas retraitées, sauf pour certaines exigences relatives à la présentation. Voir Note 3.

Les chiffres comparatifs ont été retraités afin de rendre compte des effets de l'adoption anticipée de la norme IFRS 15 en 2017. Voir Note 4.

Les notes aux pages 20 à 42 font partie intégrante des présents États financiers semestriels consolidés résumés.

Compte de résultats consolidé et autres éléments du résultat global résumé

Montants en milliers d'euros	Pour la période de six mois prenant fin au 30 juin	
	<u>2018</u>	<u>2017</u> retraité *
Résultat de la période	(1.084)	(887)
<u>Éléments qui sont ou peuvent être reclassés en résultat</u>		
Différence de change	(963)	(839)
Couvertures de flux de trésorerie - partie efficace des variations de la juste valeur	(3.389)	(302)
Couvertures de flux de trésorerie - reclassées en résultat	285	552
Impôt relatif	930	(46)
	(3.137)	(635)
Résultat global total après impôt	(4.221)	(1.522)
Résultat global total attribuable aux:		
Propriétaires de la Société	(4.238)	(1.526)
Participations ne donnant pas le contrôle	17	4
	(4.221)	(1.522)

*Cenergy Holdings a initialement appliqué la norme IFRS 9 au 1er janvier 2018. Conformément aux dispositions transitoires choisies, les informations comparatives ne sont pas retraitées, sauf pour certaines exigences relatives à la présentation. Voir Note 3.

Les chiffres comparatifs ont été retraités afin de rendre compte des effets de l'adoption anticipée de la norme IFRS 15 en 2017. Voir Note 4.

Les notes aux pages 20 à 42 font partie intégrante des présents États financiers semestriels consolidés résumés.

État consolidé résumé des variations des fonds propres

Note	Capital social	Primes d'émission	Réserve de conversion	Autres réserves	Résultats non distribués	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
<i>Montants en milliers d'euros</i>							
Solde au 1er janvier 2018, tel que rapporté précédemment	117.892	58.600	(17.525)	53.117	(12.150)	289	200.222
Ajustement dû à l'adoption d'IFRS 9 (net d'impôt)	-	-	-	-	(920)	(920)	(921)
Solde retraité au 1er janvier 2018	117.892	58.600	(17.525)	53.117	(13.071)	288	199.301
Total du résultat global							
Résultat de la période	-	-	-	-	(1.098)	15	(1.084)
Autres éléments du résultat global	-	-	(963)	(2.177)	-	3	(3.137)
Total du résultat global	-	-	(963)	(2.177)	(1.098)	17	(4.221)
Transactions avec les propriétaires de l'entreprise							
Contributions et distributions							
Transfert de réserves	-	-	-	666	(666)	-	-
Total des transactions avec les propriétaires de la société	-	-	-	666	(666)	-	-
Solde au 30 juin 2018	117.892	58.600	(18.488)	51.605	(14.835)	306	195.080

Note	Capital social	Primes d'émission	Réserve de conversion	Autres réserves	Résultats non distribués	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
<i>Montants en milliers d'euros</i>							
Solde au 1er janvier 2017, tel que rapporté précédemment	117.892	58.600	(15.708)	52.321	(7.144)	501	206.462
Ajustement dû à l'adoption de la norme IFRS 15 (net d'impôts)	-	-	-	-	(115)	(115)	(115)
Solde retraité au 1er janvier 2017	117.892	58.600	(15.708)	52.321	(7.259)	501	206.347
Total du résultat global							
Résultat de la période	-	-	-	-	(891)	3	(887)
Autres éléments du résultat global	-	-	(837)	202	-	1	(635)
Total du résultat global	-	-	(837)	202	(891)	4	(1.522)
Solde au 30 juin 2017	117.892	58.600	(16.546)	52.523	(8.149)	505	204.825

Les notes aux pages 20 à 42 font partie intégrante des présents États Financiers Semestriels Consolidés Résumés.

État consolidé résumé des flux de trésorerie

Montants en milliers d'euros	Note	Pour la période de six mois prenant fin au 30 juin	
		2018	2017 retraité*
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Résultat net de la période		(1.084)	(887)
<i>Ajustements pour:</i>			
Impôts sur le résultat		(1.358)	(277)
Amortissement de la période	6	11.205	10.921
Perte de valeur	6	768	534
Amortissement des subventions		(396)	(397)
Perte de valeur sur les immeubles de placement		-	(149)
Résultat financier net		16.509	16.136
Quote-part du résultat des entités mises en équivalence, nette d'impôt		(199)	19
(Gain) / perte sur cession d'immobilisations corporelles		(2)	98
(Gain) / perte sur instruments dérivés		(319)	3.407
Perte de valeur sur les stocks		(214)	(295)
Pertes de valeur sur créances, y inclus les actifs sur contrat		78	99
		24.987	29.207
Variations des:			
Stocks		(14.070)	1.857
Créances clients et autres débiteurs		(13.774)	(2.211)
Dettes fournisseurs et autres créditeurs		25.804	19.378
Actifs sur contrats		(70.184)	(58.819)
Passifs de contrats		9.499	18.829
Coûts sur contrats			(2.916)
Avantages du personnel		150	24
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		(37.588)	5.350
Intérêts versés		(17.345)	(15.075)
Impôt sur le résultat payé		(451)	(540)
Trésorerie nette provenant des / (-) affectée aux activités opérationnelles		(55.384)	(10.265)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles		(16.852)	(7.218)
Acquisition d'actifs incorporels		(582)	(269)
Produit de cession d'immobilisations corporelles		28	
Produit de cession d'immeubles de placement			80
Dividendes reçus		45	
Intérêts reçus		26	4
Acquisition d'actifs financiers		(1)	
Trésorerie nette affectée aux activités d'investissement		(17.336)	(7.404)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Produit de nouveaux emprunts	15	92.348	21.400
Remboursement d'emprunts	15	(48.092)	(40.814)
Paiements des dettes de location-financement		(176)	
Trésorerie nette provenant des activités de financement		44.080	(19.414)
Augmentation (diminution) nette de trésorerie et équivalents de trésorerie			
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier		69.443	71.329
Effet de la variation des taux de change sur les liquidités détenues		341	(983)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 30 juin		41.144	33.263

*Cenergy Holdings a initialement appliqué la norme IFRS 9 au 1er janvier 2018. Conformément aux dispositions transitoires choisies, les informations comparatives ne sont pas retraitées, sauf pour certaines exigences relatives à la présentation. Voir note 3.

Les chiffres comparatifs ont été retraités afin de rendre compte des effets de l'adoption anticipée de la norme IFRS 15 en 2017. Voir note 4.

* Les montants comparatifs sous "Produit de nouveaux emprunts" et "Remboursement d'emprunts" ont été retraités de façon à pouvoir les comparer aux chiffres de la période en cours. Voir note 4.

Les notes aux pages 20 à 42 font partie intégrante des présents États Financiers Semestriels Consolidés Résumés.

Notes relatives aux états financiers semestriels consolidés résumés

1. Entité qui publie les états financiers

Cenergy Holdings S.A. (Ci-après "la Société" ou "Cenergy Holdings") est une société à responsabilité limitée de droit belge. Le siège social de la société est sis 30, Avenue Marnix, 1000 Bruxelles - Belgique. Les états financiers consolidés de la Société incluent ceux de la Société et ceux de ses filiales (lesdites sociétés étant désignées ci-après, collectivement, "le groupe Cenergy Holdings" ou le "Groupe"), ainsi que les participations détenues par Cenergy Holdings dans des entités apparentées prises en compte selon la méthode de la mise en équivalence.

Cenergy Holdings est une holding, qui détient des participations dans 11 filiales. Les filiales de Cenergy Holdings, qui exploitent des sites de production en Grèce, Bulgarie et Roumanie, sont spécialisées dans la fabrication de tubes en acier et de câbles. Les actions Cenergy Holdings sont cotées sur le marché réglementé Euronext Brussels et à la Bourse d'Athènes (sous le sigle "CENER").

Cenergy Holdings est une filiale de Viohalco S.A. (81,93% des actions assorties de droit de vote). Viohalco S.A. ("Viohalco") est la holding implantée en Belgique d'un ensemble de sociétés européennes de premier plan du secteur de la métallurgie. Les filiales de Viohalco sont spécialisées dans la fabrication de produits en aluminium, en cuivre et en acier, de câbles et de tubes en acier ainsi que dans le développement d'innovations technologiques.

La publication des présents états financiers semestriels a été autorisée par le Conseil d'administration de la Société le 26 septembre 2018.

L'adresse Internet de la Société où figurent les états financiers semestriels consolidés résumés est : www.cenergyholdings.com.

2. Critères de préparation des états financiers

Déclaration de conformité

Les présents états financiers intermédiaires consolidés ont été établis conformément à la norme IAS 34 - Information financière intermédiaire, telle qu'adoptée par l'Union européenne et doivent être lus en même temps que les derniers états financiers annuels consolidés du Groupe au 31 décembre 2017. Ils n'incluent pas toutes les informations requises au titre de l'établissement d'états financiers IFRS complets. Plusieurs notes explicatives sont cependant incluses afin de fournir des données plus détaillées concernant certains événements et transactions permettant de mieux comprendre l'évolution de la situation financière de Cenergy Holding Group et ses résultats depuis la date des derniers états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2017.

Recours à des estimations et jugements

Dans le cadre de l'élaboration des présents états financiers semestriels selon les normes IFRS, la Direction a pris des décisions, a effectué des estimations et a formulé des hypothèses qui affectent l'application des méthodes comptables et les montants comptabilisés au titre de l'actif, du passif, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les jugements significatifs formulés par la Direction dans l'application des méthodes comptables du Groupe et les principales sources d'incertitude relatives aux estimations sont les mêmes que ceux appliqués lors de l'élaboration des états financiers annuels consolidés de l'exercice au 31 décembre 2017, à l'exception des nouveaux jugements et des principales sources d'incertitude qui concerne les estimations relatives à l'application de la norme IFRS 9, qui sont exposés dans la Note 3.

3. Méthodes comptables significatives

Sauf indication contraire ci-après, les états financiers intermédiaires ont été établis en appliquant les mêmes méthodes comptables que celles adoptées pour la préparation des états financiers consolidés de Cenergy Holdings pour l'exercice clos au 31 décembre 2017.

Les modifications dans les méthodes comptables devraient également se retrouver dans les états financiers consolidés pour l'exercice clos au 31 décembre 2018.

Cenergy Holdings a initialement appliqué la norme IFRS 9 Instruments financiers depuis le 1er janvier 2018.

L'augmentation des pertes de valeur constatée dans les actifs financiers est essentiellement imputable à l'application de cette norme (voir A(ii) ci-dessous).

La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats » a été adoptée de façon anticipée par Cenergy Holdings dans les états financiers consolidés pour l'exercice clos au 31 décembre 2017. Les états financiers semestriels consolidés résumés au 30 juin 2017 ayant été établis sur la base des anciennes normes, ces chiffres ont été retraités afin de rendre compte des effets de l'adoption anticipée de la norme IFRS 15 pour la période comparée (voir note 4).

Certaines normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne entraînent en vigueur au 1er janvier 2018, mais elles n'ont pas d'incidence importante sur les états financiers de Cenergy Holdings.

A. Changement dans les méthodes comptables

IFRS 9, Instruments financiers

La norme IFRS 9 expose les dispositions relatives à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et de certains contrats d'achat ou de vente d'éléments non financiers. Cette norme remplace la norme IAS 39, Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation

Le tableau ci-dessous récapitule l'impact net d'impôts de la transition vers la norme IFRS 9 sur le solde d'ouverture des bénéfices non répartis et intérêts minoritaires. L'incidence est liée à la constatation des créances irrécouvrables prévues en vertu de la norme IFRS 9 (pour la description de la méthode transitoire, voir le point (iv) ci-dessous).

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Impact de l'application IFRS 9 au 1er janvier 2018
Résultats non distribués	(920)
Participations ne donnant pas le contrôle	(1)

Le détail des principales nouvelles méthodes comptables et la nature et l'incidence des changements par rapport aux anciennes méthodes comptables sont indiqués ci-après.

i. Classement des actifs et passifs financiers et modalités d'évaluation

En ce qui concerne le classement des actifs et passifs financiers et leur évaluation, la norme IFRS 9 reprend largement les modalités de la norme IAS 39. Toutefois, elle abandonne les anciennes catégories de IAS 39 que sont les placements détenus jusqu'à échéance, les prêts et créances et les actifs financiers disponibles à la vente.

L'adoption de la norme IFRS 9 n'a pas d'impact significatif sur les méthodes comptables de Cenergy Holdings applicables aux passifs financiers.

L'incidence de la norme IFRS 9 sur le classement et les modalités d'évaluation des actifs financiers est précisée ci-après.

En vertu de la norme IFRS 9, lors de sa comptabilisation initiale, un actif financier est évalué au : coût amorti ; instrument de dette à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (FVOCI); instrument de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (FVOCI); ou à sa juste valeur par le compte de résultats (FVTPL). Le classement des actifs financiers au sens de la norme IFRS 9 est globalement basé sur le modèle selon lequel l'actif financier est géré et sur les caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels. Les dérivés qui sont incorporés à des contrats dont le contrat hôte est un actif financier

au sens de la norme ne sont jamais séparés. Les exigences de la norme relatives au classement s'appliquent plutôt à l'intégralité de l'instrument hybride.

Un actif financier est évalué au coût amorti s'il répond aux deux conditions suivantes et n'est pas désigné à la juste valeur par le biais du compte de résultats :

- Il est présent au sein d'un modèle de gestion dont l'objectif est de détenir des actifs afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels ;
- Ses modalités contractuelles donnent lieu, à des dates précises, à des flux de trésorerie qui sont seulement des versements de capital et d'intérêts sur le capital non réglé.

Un instrument de dette est évalué à la FVOCI s'il répond aux deux conditions suivantes et n'est pas désigné à la juste valeur par le biais du compte de résultats :

- Il est présent au sein d'un modèle de gestion dont l'objectif est atteint à la fois par la perception des flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers ;
- Ses modalités contractuelles donnent lieu, à des dates précises, à des flux de trésorerie qui sont seulement des versements de capital et d'intérêts sur le capital non réglé.

Lors de la comptabilisation initiale d'un placement dans un instrument de capitaux propres qui n'est pas détenu à des fins de transaction, Cenergy Holdings peut faire le choix irrévocable de présenter les variations ultérieures de la juste valeur du placement dans les autres éléments du résultat global. Ce choix s'effectue au cas par cas pour chaque placement.

Tous les actifs financiers (à l'exception des dérivés détenus à des fins de couverture) qui ne sont pas classés comme évalués au coût amorti ou à la FVOCI comme indiqué ci-dessus sont évalués à la FVTPL. Lors de la comptabilisation initiale, Cenergy Holdings peut faire le choix irrévocable de présenter à la FVTPL un actif financier qui réunit par ailleurs les conditions pour être évalué au coût amorti ou à la FVOCI si cela permet d'éliminer ou de réduire sensiblement une non-concordance comptable qui, autrement, se produirait.

Un actif financier (à moins qu'il ne s'agisse d'une créance commerciale sans élément de financement significatif qui est d'abord évalué au prix de transaction) est initialement évalué à sa juste valeur plus, pour les actifs non FVTPL, les coûts de transaction directement liés à son acquisition.

Les méthodes comptables qui suivent s'appliquent à l'évaluation ultérieure des actifs financiers.

Actifs financiers à la FVTPL	Leur évaluation ultérieure s'effectue à leur juste valeur. Les gains et pertes nets, y compris les revenus d'intérêts ou de dividendes, sont comptabilisés en résultat.
Actifs financiers au coût amorti	Ces actifs sont par la suite évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le coût amorti est diminué des pertes de valeur (voir le point (ii) ci-dessous). Les produits d'intérêt, gains et pertes de change et pertes de valeurs sont comptabilisés en résultat. Les profits ou pertes résultant d'une décomptabilisation sont comptabilisés en résultat.
Titres de créance à la FVOCI	Leur évaluation ultérieure s'effectue à leur juste valeur. Les produits d'intérêt calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, gains et pertes de change et pertes de valeurs sont comptabilisés en résultat. Les autres gains et pertes nets sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu. Lors de la décomptabilisation, les gains et pertes cumulés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés en profits et pertes.
Investissements en fonds propres à la FVOCI	Leur évaluation ultérieure s'effectue à leur juste valeur. Les dividendes sont imputés aux produits du compte de résultats, sauf s'ils représentent clairement le recouvrement d'une partie du coût du placement. Les autres gains et pertes nets sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et ne sont jamais reclassés en profits et pertes.

Les effets de l'adoption de la norme IFRS 9 sur les valeurs comptables des actifs financiers au 1er janvier 2018 concernent uniquement les conditions relatives aux pertes de valeur, comme indiqué ci-après.

Le tableau ci-dessous et les notes qui l'accompagnent présentent les catégories d'évaluation initiales de la norme IAS 39 et les nouvelles catégories de la norme IFRS 9 pour chacune des classes d'actifs financiers de Cenergy Holdings au 1er janvier 2018.

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Note	Classement d'origine selon IAS 39	Nouveau classement selon IFRS 9	Classement d'origine selon IAS 39	Nouveau classement selon IFRS 9
Contrats de change à terme		Juste valeur - instrument de couverture	Juste valeur - instrument de couverture	1.058	1.058
Contrats à terme - future		Juste valeur - instrument de couverture	Juste valeur - instrument de couverture	676	676
Titres de participation	a	Disponibles à la vente	A la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global - instrument de capitaux propres	4.662	4.662
Créances clients et autres débiteurs, incl. actifs de contrat	b	Prêts et créances	Coût amorti	209.670	208.380
Trésorerie et équivalents de trésorerie		Prêts et créances	Coût amorti	69.443	69.443

- a. Ces titres de participation représentent des investissements à long terme effectués par Cenergy Holdings à des fins stratégiques. Comme la norme IFRS 9 l'y autorise, Cenergy Holdings a désigné ces placements à la date de l'application initiale comme évalués à la FVOCI. Contrairement à la norme IAS 39, la réserve de juste valeur cumulée relative à ces investissements ne sera jamais reclassée en profit ou perte.
- b. Les créances clients et autres créances, y compris les actifs relatifs à des contrats qui étaient classés comme prêts et créances avec la norme IAS 39 sont désormais classées au coût amorti. Une augmentation de 1.290 milliers d'euros de la provision pour dépréciation a été comptabilisée dans le solde d'ouverture des bénéfices non répartis au 1er janvier 2018, lors de la transition vers la norme IFRS 9.

ii Dépréciation des actifs financiers

La norme IFRS 9 remplace le modèle de "pertes encourues" de la norme IAS 39 par celui des "pertes de crédit attendues" (PCA). Le nouveau modèle de dépréciation s'applique aux actifs financiers évalués au coût amorti, aux actifs relatifs à des contrats, créances de loyers et titres de créances à la FVOCI, mais pas aux investissements sur capitaux propres. Avec la norme IFRS 9, les pertes sur créances sont comptabilisées plus tôt qu'avec la norme IAS 39.

Les actifs financiers au coût amorti sont les créances commerciales (y compris les actifs liés à des contrats), la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Dans la norme IFRS 9, les déductions pour perte sont évaluées sur une des bases suivantes :

- PCA à 12 mois : perte de crédit attendue résultant d'un éventuel défaut de paiement dans les 12 mois suivant la date de déclaration ;
- PCA à vie : perte de crédit attendue résultant d'un éventuel défaut de paiement pendant toute la durée de vie de l'instrument financier.

Cenergy Holdings a choisi d'évaluer les provisions pour pertes sur créances commerciales et actifs liés à des contrats à un montant égal à des PCA à vie.

Cenergy Holdings considère un actif financier comme défaillant dès lors que l'emprunteur n'est pas en mesure d'honorer pleinement ses obligations de crédit sans recours de la part des sociétés de Cenergy Holdings à des actions comme la réalisation de garantie (dans la mesure où il en existe).

La durée maximum d'évaluation d'une PCA est la période contractuelle maximale durant laquelle les sociétés de Cenergy Holdings sont exposées à des risques de crédit.

Évaluation des PCA

Les PCA correspondant à une évaluation des créances irrécouvrables dont la probabilité est pondérée. Les créances irrécouvrables sont évaluées à la valeur actuelle de tous les déficits de trésorerie (c'est-à-dire la différence entre la trésorerie due à l'entité sur la base du contrat et celle que le Groupe compte percevoir). Les PCA sont actualisées au taux d'intérêt effectif de l'actif financier

Actifs financiers dépréciés

À chaque date de déclaration, les sociétés Cenergy Holdings déterminent si les actifs financiers comptabilisés au coût amorti sont dépréciés. Un actif financier est "déprécié" si un ou plusieurs événement ayant un impact sur ses flux de trésorerie futurs estimés se produisent.

Présentation de la dépréciation

Les provisions pour pertes pour les actifs financiers évalués au coût amorti sont déduites de la valeur brute comptable de l'actif.

Les pertes de valeur relatives à des créances commerciales et autres créances, y compris les actifs liés à des contrats, sont présentées séparément dans le compte de résultats et autres éléments du résultat global. En conséquence, Cenergy Holdings a reclassé 99 milliers d'euros de pertes de valeur qui étaient comptabilisées selon la norme IAS 39 en "Autres frais" en "Pertes de valeur relatives à des créances commerciales et autres créances, y compris les actifs liés à des contrats" dans le compte de résultats et autres éléments du résultat global du semestre au 30 juin 2017.

Au vu de leur faible importance, les pertes de valeur sur les autres actifs financiers sont présentées dans les "frais financiers", comme pour la norme IAS 39, et pas séparément dans le compte de résultats et autres éléments du résultat global.

Impact du nouveau modèle de dépréciation

Pour les actifs relevant du modèle de dépréciation de la norme IFRS 9, les pertes de valeur devraient globalement augmenter et devenir plus volatiles. Cenergy Holdings a constaté que l'application des conditions de la norme IFRS 9 relatives à la dépréciation au 1er janvier 2018 entraîne une provision supplémentaire pour dépréciation, comme suit :

<i>Montants en milliers d'euros</i>	
Provision pour perte au 31 décembre 2017 selon IAS 39	(24.156)
Dépréciation complémentaire comptabilisée au 1er janvier 2018	(1.290)
Provision pour pertes au 1er janvier 2018 selon IFRS 9	(25.447)

Calcul des PCA sur créances commerciales et actifs liés à des contrats

Les PCA ont été évaluées sur la base des pertes sur créances réelles constatées sur les dernières années, des conditions économiques actuelles et d'informations qualitatives comme la notation du risque de crédit et la zone géographique pour le portefeuille de créances commerciales et actifs liés à des contrats, en fonction du poids de ces facteurs sur chacun des segments de Cenergy Holdings.

Les sociétés Cenergy Holdings ont calculé le taux de PCA après avoir correctement regroupé les portefeuilles clients.

iii Comptabilité de couverture

Cenergy Holdings a choisi de ne pas opter pour les dispositions de la norme IFRS 9 concernant la comptabilité de couverture et de continuer à appliquer la norme IAS 39.

iv Transition

La transition s'est déroulée comme suit :

- Cenergy Holdings a appliqué le principe d'exemption autorisant à ne pas retraiter les informations comparatives pour les périodes antérieures en ce qui concerne le changement de classement et d'évaluation (pertes de valeur incluses). Les écarts de valeur comptable de l'actifs et du passif financiers résultant de l'adoption de la norme IFRS 9 ont été comptabilisés dans les bénéfices non distribués et autres réserves au 1er janvier 2018. Cependant, pour pouvoir comparer les résultats, les pertes de valeur sur créances à recevoir de la période précédente ont été reclassées de "coût des ventes" en "Pertes de valeur sur créances y inclus actifs sur contrats" selon la nouvelle méthode.
- Les évaluations ci-dessous reposent sur les faits et circonstances à la date d'application initiale.
 - Choix du modèle de gestion dans lequel l'actif financier est détenu.
 - Désignation de certains investissements sur capitaux propres non détenus à des fins de transaction au FVOCI.

B. Normes et interprétations applicables aux périodes suivantes :

Certaines nouvelles normes, modifications de normes et interprétations s'appliquent aux périodes annuelles à compter du 1er janvier 2018 et leur adoption anticipée est autorisée ; cependant, Cenergy Holdings ne les a pas adoptées par anticipation en établissant les présents états financiers semestriels consolidés résumés.

Cenergy Holdings a les mises à jours suivantes à communiquer quant aux information fournies dans les derniers états financiers annuels au sujet des normes émises mais pas encore en vigueur qui pourraient avoir une incidence matérielle sur les états consolidés.

IFRS 16 Contrats de location

La norme IFRS 16 remplace les directives existantes sur les locations, à savoir la norme IAS 17, "Contrats de location", la norme IFRIC 4 "Déterminer si un accord contient un contrat de location", la SIC-15 "Avantages dans les contrats de location simple" et la SIC-27, "Évaluation de la substance des transactions prenant la forme juridique d'un contrat de location".

La norme prend effet pour les périodes annuelles débutant le 1er janvier 2019. L'adoption anticipée est possible.

La norme IFRS 16 propose un modèle comptable unique pour les preneurs à appliquer à tous les contrats de location. Le preneur comptabilise un droit d'utilisation représentant son droit d'utiliser l'actif sous-jacent et une obligation de payer des loyers. Des dérogations sont prévues pour la reconnaissance des baux à court terme et de faible valeur financière. La comptabilité du bailleur reste similaire à celle de la norme actuelle, à savoir que le bailleur continue à classer les contrats de location en contrats de location-financement ou contrats de location simple.

Le Groupe a effectué une première analyse de l'incidence potentielle sur ses états consolidés, mais n'a pas encore terminé son étude détaillée. L'incidence réelle de l'application de la norme IFRS 16 aux états financiers dans la période d'application initiale dépendra des conditions économiques à venir, y compris des taux d'emprunt au 1er janvier 2019, de la composition du portefeuille de locations des sociétés Cenergy Holdings à cette date, du choix de Cenergy Holdings de renouveler ou non les baux en fonction des conclusions de sa dernière analyse, et de sa décision de recourir ou non à des mesures pratiques et à des exemptions de comptabilisation.

À ce stade, l'impact le plus significatif pour Cenergy Holdings consistera à devoir comptabiliser des éléments d'actif et de passif pour la location de ses véhicules de société, bureaux, locaux et équipements. Par ailleurs, la nature des dépenses liées à ces locations va changer également, puisque la norme IFRS 16 remplace la comptabilisation linéaire des charges de location par une dotation aux amortissements de droits d'utilisation de l'actif et frais d'intérêts sur les contrats de location.

Aucune incidence majeure n'est attendue sur les contrats de location-financement de Cenergy Holdings.

Transition

En tant que preneur à bail, Cenergy Holdings dispose de deux options pour appliquer la norme :

- La méthode rétrospective, ou
- La méthode rétrospective modifiée avec mesures pratiques optionnelles.

Le preneur applique la méthode choisie à l'ensemble de ses locations.

Cenergy Holdings envisage d'appliquer la norme IFRS 16 au 1er janvier 2019, et a choisi la méthode rétrospective modifiée. En conséquence, l'effet cumulatif de l'adoption de la norme IFRS 16 sera comptabilisé comme ajustement du solde d'ouverture des bénéfices non répartis au 1er janvier 2019 sans retraitement des informations comparatives.

Lorsqu'il choisit la méthode rétrospective modifiée pour les contrats de location précédemment classés comme contrats de location simple dans le cadre de la norme IAS 17, le preneur peut choisir, au cas par cas, d'appliquer ou non un certain nombre de mesures pratiques pour la transition. Cenergy Holdings procède actuellement à une analyse des effets potentiels du recours à ces mesures pratiques.

Cenergy Holdings ne doit pas enregistrer d'ajustement pour les contrats de location dont elle est le bailleur.

4. Retraitement des chiffres comparatifs

Les informations financières consolidées de l'exercice au 31 décembre 2017 étaient basées sur la norme IFRS 15, avec une date d'adoption arrêtée au 1er janvier 2017. La méthode transitoire appliquée était celle de l'effet cumulatif selon le paragraphe C3(b) de la norme IFRS 15.

Selon cette norme, l'adoption anticipée est autorisée, et dans ce cas, la date d'application initiale est la date de l'exercice au cours duquel l'adoption anticipée commence. Si la date d'adoption est fixée au 1er janvier 2017, l'entité doit présenter pour la première fois ses informations financières selon la nouvelle norme soit dans les états financiers intermédiaires au 30 juin 2017, soit dans les comptes annuels au 31 décembre 2017.

L'examen détaillé fourni dans les états financiers semestriels consolidés résumés au 30 juin 2017 ainsi que toutes les actions nécessaires ont finalement été conclus au cours du second semestre 2017, c'est-à-dire plus tôt qu'initialement prévu.

Bien que les informations financières intermédiaires au 30 juin 2017 aient été établies sur la base de l'ancienne norme en vigueur, Cenergy Holdings avait donc la possibilité d'adopter la norme IFRS 15 par anticipation dans les comptes annuels au 31 décembre 2017, ce qu'elle a fait.

En vue de l'établissement des états financiers semestriels consolidés résumés au 30 juin 2018, les chiffres comparatifs ont été retraités.

De plus, conformément à la norme IFRS 9, les pertes de valeur sur créances à recevoir, y compris les actifs liés à des contrats, sont présentées séparément dans le compte de résultats consolidé. Les chiffres comparatifs ont donc aussi été retraités pour cette raison.

Les tableaux ci-dessous résument l'impact de l'adoption anticipée de la norme IFRS 15 sur les états financiers semestriels consolidés résumés au 30 juin 2017 et de l'adoption de la norme IFRS 9 au 1er janvier 2018 :

i. Compte de résultats consolidé résumé et autres éléments du résultat global

Pour la période prenant fin au 30 juin 2017

Montants en milliers d'euros

	Reporté	Ajustements IFRS 15	Reclassification	Solde ajusté
Chiffre d'affaires	334.985	50.444		385.428
Coût des ventes	(307.578)	(48.606)		(356.184)
Marge brute	27.407	1.838		29.244
Autres produits	3.084			3.084
Frais de commercialisation et de distribution	(5.444)			(5.444)
Charges administratives	(9.754)			(9.754)
Pertes de valeur sur créances, y inclus les actifs sur contrat			(99)	(99)
Autres charges	(2.140)		99	(2.041)
Résultat opérationnel	13.152	1.838		14.990
Résultat financier net	(16.136)			(16.136)
Quote-part du résultat des entités mises en équivalence, nette d'impôt	(19)			(19)
Résultat avant impôt	(3.002)	1.838		(1.164)
Impôt sur le résultat	800	(523)		277
Résultat de la période	(2.202)	1.315		(887)
Autres résultat global après impôt	(635)	-	-	(635)
Résultat global total après impôt	(2.837)	1,315	-	(1,522)

ii État consolidé résumé des flux de trésorerie

Pour la période prenant fin au 30 juin 2017

Montants en milliers d'euros

	Reporté	IFRS 15 Adjustments	Reclassé	Chiffres retraités
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles				
Perte de la période	(2.202)	1.315	-	(887)
Ajustements pour:				0
Impôts sur le résultat	(800)	523	-	(277)
Perte de valeur sur les stocks	-	-	(295)	(295)
Pertes de valeur sur créances, y inclus actifs sur contrat	-	-	99	99
Autres	14.952	-	-	14.952
	11.950	1.838	(196)	13.592
Variations des:				
Stocks	(47.044)	48.606	295	1.857
Créances clients et autres débiteurs	(10.486)	8.375	(99)	(2.211)
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	35.291	(15.913)	-	19.378
Actifs sur contrats	-	(58.819)	-	(58.819)
Passifs de contrats	-	18.829	-	18.829
Coûts sur contrats	-	(2.916)	-	(2.916)
Autres	24	-	-	24
Trésorerie nette affectée aux activités opérationnelles	(10.265)		-	(10.265)
Trésorerie nette affectée aux activités d'investissement	(7.404)	-	-	(7.404)
Trésorerie nette provenant des activités de financement	(19.414)	-	-	(19.414)
Augmentation (diminution) nette de trésorerie et équivalents de trésorerie	(37.083)		-	(37.083)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier	71.329	-	-	71.329
Effet de la variation des taux de change sur les liquidités détenues	(983)	-	-	(983)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 30 juin 2017	33.263		-	33.263

Les montants comparatifs aux lignes "Produit des nouveaux emprunts" et "Remboursement d'emprunts" de l'état consolidé résumé des flux de trésorerie ont été retraités de façon à pouvoir les comparer aux chiffres de la période en cours, conformément aux exigences de la norme IAS 7.22 et de la norme IAS 7.23. L'effet de cette nouvelle présentation sur la trésorerie nette générée par les activités de financement est nul.

5. Gestion du risque financier

Aucune modification n'est intervenue, en 2018, dans les objectifs et les politiques de gestion du risque financier des filiales de Cenergy Holdings.

Contexte US

Début 2018, une enquête antidumping (AD) sur les tubes soudés de grand diamètre (diamètre nominal supérieur à 16,4") à l'encontre de la Grèce et de cinq autres pays (Canada, Chine, Inde, Corée et Turquie), a été déclenchée par le Département du Commerce des USA sur la base de pétitions déposées par six producteurs américains. Suite à ces pétitions, la Commission du commerce international des États-Unis (USITC) avait conclu qu'il existait des indices raisonnables de croire que les importations de tubes soudés de grand diamètre en provenance du Canada, de Chine, d'Inde, de Corée et de Turquie causaient un préjudice sensible à l'industrie US. En ce qui concerne les importations de tubes soudés de grand diamètre en provenance de Grèce, l'USITC a estimé qu'il existait des indices raisonnables de risque de préjudice sensible à l'industrie US.

Le 21 août 2018, le Département du Commerce (DoC) des États-Unis d'Amérique a rendu ses décisions provisoires positives dans l'enquête antidumping concernant les importations de tubes soudés de grand diamètre en provenance du Canada, de Chine, de Grèce, d'Inde, de Corée et de Turquie.

En ce qui concerne la Grèce, le DoC a fixé un taux de droit antidumping de 22,51 % à Corinth Pipeworks, ainsi qu'à tous les autres fabricants et exportateurs de tubes soudés de grand diamètre établis en Grèce. Par la suite, CPW a présenté au DoC une demande de correction de cette marge de dumping car l'administration n'avait pas compensé les dépenses de fret et d'entreposage de CPW par le montant que la Société a reçu de ses clients américains pour ces dépenses - jusqu'à concurrence du total de ces coûts. Début septembre, à la suite de l'examen de la demande de Corinth Pipeworks, le DoC a décidé de corriger cette erreur et de modifier sa décision préliminaire en fixant la marge de dumping moyenne à 7,45% avec effet rétroactif au 27 août 2018. La détermination préliminaire modifiée de DoC sera publiée sous peu dans le Federal Register des États - Unis.

Cenergy Holdings considère que cette décision n'aura pas d'incidence majeure sur son résultat économique annuel consolidé, puisque la Grèce est la seule à être accusée d'un risque de préjudice et non d'un préjudice matériel réel, et que donc les droits qui pourraient avoir à être payés jusqu'à la décision définitive seront remboursés. La filiale de Cenergy Holdings, Corinth Pipeworks S.A, continue à coopérer avec les autorités US et les clients américains en vue de la décision définitive concernant l'enquête antidumping qui interviendra en février 2019.

Le 8 mars 2018, l'administration américaine a exercé le droit que lui confère l'article 232 de la Trade Expansion Act de 1962 et imposé des droits de douane de 25% sur les importations d'acier et de 10% sur les importations d'aluminium aux États Unis d'Amérique. Le 18 mars 2018, le département du commerce américain annonçait une procédure de demande d'exonération des droits de douane sur les importations de produits en acier et en aluminium. Les procédures ont été publiées dans le Federal Register et le traitement des demandes d'exonération de l'industrie US a débuté le 19 mars 2018.

Au H1 2018, Corinth Pipeworks Pipe Industry S.A. a entamé la livraison de 125.027 tonnes métriques de tubes en acier HFW de 26" pour le pipeline Cactus II, qui court sur environ 750 km ; le marché a été attribué à CPW par une filiale de Plains All American Pipeline LP.

En dépit de la décision du département américain de rejeter la demande d'exonération des tarifs douaniers déposée par Plains All American Pipeline LP pour l'importation depuis la Grèce de tube d'acier de qualité supérieure destiné à son pipeline Cactus II, Corinth Pipeworks maintiendra son calendrier de livraison sans interruption et sans impact financier négatif.

Compte tenu de sa solide stratégie, de sa capacité à proposer des produits haut de gamme uniques pour les infrastructures énergétiques et de sa relation à long terme avec ses clients, Corinth Pipeworks est persuadée

de pouvoir continuer à servir le marché américain à l'avenir.

Cenergy Holdings surveille de près la situation et les nouvelles conditions du marché, comme elle le fait régulièrement, car Corinth Pipeworks est un fournisseur confirmé du marché américain du tube acier. Il faut souligner que la filiale fournit à ses clients américains essentiellement des produits qui ne peuvent être fabriqués aux États-Unis, comme des pipelines HFW de 26 pouces. Corinth Pipeworks a déjà entamé et poursuit toutes les actions requises en coopération avec ses clients américains pour obtenir le dégrèvement des tarifs douaniers sur les importations de tubes acier en arguant du fait que les produits qu'elle vend au marché US sont des produits uniques et personnalisés qui ne peuvent pas être fabriqués par les tuberies locales.

En dépit de l'incertitude qui entoure le marché de l'acier aujourd'hui, ces faits devraient, d'après les informations dont nous disposons actuellement, n'avoir que peu d'incidence sur les résultats de Corinth Pipeworks, en particulier en raison des mesures prises pour sécuriser la position financière de la Société et limiter les éventuels effets préjudiciables.

La conjoncture macro-économique en Grèce

Malgré des signes d'amélioration, l'environnement macro-économique et financier en Grèce, où sont implantées la plupart des filiales de Cenergy Holdings, est encore soumis à des incertitudes.

Le 20 août 2018, la Grèce est officiellement sortie du troisième plan de sauvetage qui avait débuté en 2015. De plus, au S1 2018, l'agence de notation Standard and Poor's a relevé d'un cran la cote de la Grèce, de 'B' à 'B+', invoquant une diminution des risques liés au service de la dette.

Il faut souligner que le contrôle des capitaux en vigueur en Grèce depuis juin 2015, même s'il a été assoupli, était toujours en place à la date d'acceptation de ces états financiers intermédiaires et n'a pas empêché les sociétés de Cenergy Holdings de poursuivre leurs activités comme avant. Les flux de trésorerie générés par l'exploitation n'ont pas été interrompus.

Par ailleurs, la solide base de clientèle étrangère des sociétés du groupe Cenergy Holdings (86% du chiffre d'affaires au S1 2018) et les sites que l'entreprise exploite à l'étranger atténuent le risque de liquidité qui pourrait naître de l'incertitude liée à la conjoncture économique en Grèce.

Cenergy Holdings suit de près l'évolution du contexte politique et économique national et international en adaptant sa stratégie commerciale et ses politiques de gestion des risques afin d'atténuer l'impact des conditions macroéconomiques sur ses activités.

L'endettement de Cenergy Holdings, d'un montant de 494 millions d'euros, comprend 16% de facilités à court terme et 84% de facilités à long terme. En tenant compte des 41 millions d'euros de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (11% du passif à court terme), l'endettement net des sociétés du groupe Cenergy Holdings s'élève à 453 millions d'euros. 87% environ de ces prêts et emprunts sont contractés avec des banques grecques. Les facilités à long terme ont une échéance moyenne de six ans. Les facilités à court terme comprennent essentiellement des crédits revolving, qui sont revus chaque année à leur date anniversaire ; et dans les limites de ces crédits revolving, des prêts à court terme de différentes durées sont accordés et le cas échéant renouvelés, lorsqu'ils arrivent à échéance. Les lignes de crédit en place sont suffisantes pour permettre de faire face aux besoins en fonds de roulement et refinancer les prêts à court terme (voir Note 15 pour plus de détails).

6. Segments opérationnels

A. Informations relatives aux segments à déclarer et réconciliations par rapport aux mesures IFRS

Les tableaux suivants illustrent les informations relatives aux résultats des segments pour les périodes semestrielles au 30 juin 2018 et 2017.

30 juin 2018

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Segments à rapporter			Total
	Câbles	Tubes en acier	Autres activités	
Chiffre d'affaires par segment	333.578	329.672	-	663.250
Chiffre d'affaires entre segments	(106.128)	(106.102)	-	(212.230)
Chiffre d'affaires par segment après élimination du chiffre d'affaires intra-segments	227.450	223.570	-	451.020
Marge Brute	16.022	16.733	-	32.755
Résultat opérationnel	4.917	9.839	(887)	13.868
Produits financiers	517	408	-	925
Charges financières	(12.498)	(4.935)	(1)	(17.434)
Part du résultat des sociétés mises en équivalence, nette d'impôt	-	256	(57)	199
Résultat avant impôt	(7.064)	5.568	(945)	(2.442)
Impôt sur le résultat	2.296	(984)	47	1.358
Résultat de la période	(4.768)	4.584	(899)	(1.084)

30 juin 2017*

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Segments à rapporter			Total
	Câbles	Tubes en acier	Autres activités	
Chiffre d'affaires par segment	307.133	207.067	-	514.199
Chiffre d'affaires entre segments	(102.051)	(26.720)	-	(128.771)
Chiffre d'affaires par segment après élimination du chiffre d'affaires intra-segments	205.082	180.347	-	385.428
Marge Brute	14.338	14.906	-	29.244
Résultat opérationnel	6.345	9.336	(690)	14.990
Produits financiers	128	63	-	191
Charges financières	(11.107)	(5.219)	-	(16.327)
Part du résultat des sociétés mises en équivalence, nette d'impôt	-	(95)	76	(19)
Résultat avant impôt	(4.634)	4.084	(614)	(1.164)
Impôt sur le résultat	71	-	206	277
Résultat de la période	(4.563)	4.084	(408)	(887)

*Les chiffres comparatifs ont été retraités afin de rendre compte des effets de l'adoption anticipée de la norme IFRS 15 en 2017. Voir note 4.

Les autres informations par segment au 30 juin 2018 et au 30 juin 2017 sont les suivantes :

30 juin 2018	Segments à signaler			Total
	Câbles Tubes d'acier	Autres activités		
<i>Montants en milliers d'euros</i>				
Amortissements sur immobilisations	(7.197)	(4.624)	(152)	(11.973)
Dépenses d'investissements	14.001	2.220	1	16.222

30 juin 2017	Segments à signaler			Total
	Câbles Tubes d'acier	Autres activités		
<i>Montants en milliers d'euros</i>				
Amortissements sur immobilisations	(6.761)	(4.533)	(162)	(11.455)
Dépenses d'investissements	6.031	1.457		7.488

Les informations sectorielles concernant l'actif et le passif du segment à déclarer au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017 sont comme suit :

30 juin 2018	Segments à signaler			Total
	Câbles Tubes d'acier	Autres activités		
<i>Montants en milliers d'euros</i>				
Actifs du segment	478.950	471.802	14.092	964.844
Entreprises mises en équivalence		12.159	187	12.347
Passif du segment	446.664	322.762	339	769.765

31 décembre 2017	Segments à signaler			Total
	Câbles Tubes d'acier	Autres activités		
<i>Montants en milliers d'euros</i>				
Actifs par segment	441.276	432.635	15.852	889.763
Entreprises mises en équivalence		12.723	289	13.012
Passif par segment	402.937	285.386	1.219	689.541

7. Chiffre d'affaires

Les opérations et principales sources du chiffre d'affaires de Cenergy Holdings sont celles qui figurent dans le dernier état financier annuel (voir également Note 4). Le chiffre d'affaires de Cenergy Holdings provient des contrats avec les clients, à l'exception de montants non significatifs liés à la comptabilité de couverture.

La nature et les effets de l'application initiale de la norme IFRS 15 sur les états financiers intermédiaires de Cenergy Holdings sont indiqués en Note 4, et toutes les informations relatives à l'adoption anticipée de la norme IFRS 15 au 1er janvier 2017 sont présentées dans les derniers états financiers annuels.

Répartition du chiffre d'affaires

Le tableau ci-après montre la répartition du chiffre d'affaires par marché géographique, principaux produits et lignes de service et moment de constatation des ventes.

Le tableau comprend un rapprochement avec les segments à présenter du Groupe (voir Note 6) :

Principaux marchés géographiques

<u>Segment</u>	<u>Câbles</u>		<u>Tuyaux en acier</u>		<u>Total</u>	
	<u>S1 2018</u>	<u>S1 2017</u>	<u>S1 2018</u>	<u>S1 2017</u>	<u>S1 2018</u>	<u>S1 2017</u>
<i>Montants en milliers d'euros</i>						
Grèce	55.494	54.958	9.490	93.964	64.984	148.921
Autres pays de l'Union européenne	150.791	135.487	88.079	21.071	238.870	156.558
Autres pays européens	6.087	3.306	504	2.681	6.591	5.986
Amérique	1.133	1.536	113.399	29.900	114.532	31.436
Reste du monde	13.945	9.796	12.097	32.731	26.042	42.527
Total	227.450	205.082	223.570	180.347	451.020	385.428

Principaux produits et lignes de service

<u>Segment</u>	<u>Câbles</u>		<u>Tuyaux en acier</u>		<u>Total</u>	
	<u>S1 2018</u>	<u>S1 2017</u>	<u>S1 2018</u>	<u>S1 2017</u>	<u>S1 2018</u>	<u>S1 2017</u>
<i>Montants en milliers d'euros</i>						
Projets de tuyaux en acier			195.474	159.529	195.474	159.529
Sections structurales creuses			15.426	15.694	15.426	15.694
Projets de câbles	54.683	27.313			54.683	27.313
Câbles d'alimentation et télécom	136.888	127.232			136.888	127.232
Câbles et fils émaillés	26.563	24.175			26.563	24.175
Autres (matières premières, ferrailles, etc.)	9.316	26.361	12.669	5.124	21.985	31.485
Total	227.450	205.082	223.570	180.347	451.020	385.428

Moments de constatation des ventes

<u>Segment</u>	<u>Câbles</u>		<u>Tuyaux en acier</u>		<u>Total</u>	
	<u>S1 2018</u>	<u>S1 2017</u>	<u>S1 2018</u>	<u>S1 2017</u>	<u>S1 2018</u>	<u>S1 2017</u>
<i>Montants en milliers d'euros</i>						
Chiffre d'affaires reconnus à un moment précis	172.767	177.769	28.096	20.818	200.863	198.586
Chiffre d'affaires reconnus au fur et à mesure	54.683	27.313	195.474	159.529	250.158	186.842
Total	227.450	205.082	223.570	180.347	451.020	385.428

Le chiffre d'affaires consolidé du premier semestre 2018 s'élève à 451 millions d'euros, en hausse de 17% par rapport aux 385 millions d'euros enregistrés au premier semestre 2017, reflétant les fortes ventes de tubes en acier et de câbles sous-marins pour les projets

Soldes de contrats

Les actifs liés à des contrats se rapportent principalement aux droits à contrepartie pour les travaux terminés mais non facturés à la date d'arrêté concernant les produits personnalisés ou les projets énergétiques. Les actifs liés à des contrats sont transférés aux créances quand les droits deviennent inconditionnels. C'est le cas quand les sociétés Cenergy Holdings établissent les factures des clients. Le passif relatif aux contrats porte essentiellement sur les contreparties reçues des clients pour la réalisation de produits personnalisés ou de projets énergétiques.

L'actif lié à des contrats a augmenté de 70 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2017, principalement à cause d'une augmentation des créances non facturées, car tant pour les projets câbles clé en main que pour les produits personnalisés tubes acier et câbles, la facturation s'effectue au fur et à mesure en fonction des conditions contractuelles, soit à l'achèvement d'étapes prédéfinies du contrat, soit à la livraison et réception définitive des produits.

8. Autres produits/coûts

La baisse des autres produits est principalement due à la diminution des refacturations aux autres sociétés affiliées au S1 2018 par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Les autres produits/coûts au S1 2018 ont enregistré une perte de -1,2 million d'euros contre une hausse de 1 million d'euros au S1 2017. Cette variation est principalement imputable à l'événement extraordinaire suivant.

Au cours du premier semestre 2018, Hellenic Cables a conclu avec une société d'affacturage un règlement extrajudiciaire de 2 millions d'euros. Cette somme concerne une perte sur créance liée à un fournisseur de la filiale et qui a été partagée entre la filiale et l'affactureur suite à une inexécution contractuelle du fournisseur envers les deux contreparties. Le règlement extrajudiciaire a semblé plus sage que d'assigner l'affactureur en justice, car cela permettait d'éviter à la fois des frais de justice et un long contentieux avec un partenaire de longue date de Cenergy Holdings.

9. Charges administratives

La variation des charges administratives est essentiellement due à l'augmentation de personnel qualifié par anticipation de la croissance prévue dans les deux segments.

10. Impôt sur le résultat

Pour la période de six mois prenant fin au 30 juin

Montants en milliers d'euros

	2018	2017
Impôt courant	(557)	(294)
Impôt différé	1,915	571
Total	1,358	277

La charge d'impôt sur le revenu est comptabilisée pour un montant qui est calculé en multipliant le bénéfice (la perte) avant impôt de la période semestrielle par la meilleure estimation effectuée, par la Direction, de la moyenne pondérée du taux d'imposition annuel sur le revenu de l'exercice, réajustée en vue de la prise en compte de l'effet fiscal de certains postes entièrement comptabilisés sur la période intermédiaire. Suite à cela, le taux d'imposition effectif figurant dans les états financiers intermédiaires peut différer de l'estimation du taux d'imposition applicable pour l'exercice dans son ensemble faite par la Direction.

Le taux d'imposition consolidé effectif applicable au Groupe pour les activités poursuivies pour la période semestrielle au 30 juin 2018 s'est élevé à 55,6% (période semestrielle au 30 juin 2017: 23,8%). La variation du taux d'imposition effectif est principalement due à la comptabilisation d'un actif d'impôt différé sur des pertes fiscales non comptabilisées précédemment dans le secteur des tubes en acier.

11. Stocks

Au cours du semestre clos au 30 juin 2018, le Groupe a comptabilisé une reprise de dépréciation de stock de 214.000 euros. Cette dépréciation a été imputée au "coût des produits vendus" du compte de résultats consolidé.

L'augmentation des stocks est principalement due à l'augmentation des produits finis dans le segment Câbles afin de faire face à la demande des mois à venir compte tenu des contrats en place.

12. Créances clients et autres débiteurs

De façon à recouvrer un impayé ancien de 24,8 millions d'USD (plus intérêts légaux), Corinth Pipeworks a récemment amorcé les procédures de saisie des actifs du client dans tous les pays où le jugement de la Cour de Cassation rendu à l'encontre dudit client est applicable (c'est-à-dire les Émirats Arabes Unis et d'autres pays du Moyen-Orient). Aucun développement n'ayant eu lieu au premier semestre 2018, la Direction estime qu'il n'y a pas lieu de modifier la dépréciation précédemment constatée pour cette créance impayée.

13. Immobilisations corporelles

Au cours du semestre clos au 30 juin 2018, le Groupe a fait l'acquisition d'actifs d'une valeur de 15,6 millions d'euros (pour la période semestrielle au 30 juin 2017 : 7,2 millions d'euros). Les investissements au S1 2018 ont atteint 13,7 millions d'euros dans le segment Câbles, en grande partie grâce à l'extension et la modernisation de la division sous-marine de l'usine de Fulgor, qui sont destinées à faire face aux besoins futurs et à répondre aux projets d'amélioration de la productivité des usines Hellenic Cables et Icme Ecab. Les investissements pour les six premiers mois de 2018 se sont élevés à 1,9 million d'euros et ont essentiellement été consacrés à des investissements sélectifs pour améliorer la productivité de l'usine de Thisvi.

Aucune cession d'actifs n'a eu lieu au cours de la période.

Les filiales ont signé des contrats conformément à leurs plans d'investissement et les engagements de capitaux pour l'achat d'immobilisations corporelles s'élèvent au 30 juin 2018 à 14,8 millions d'euros.

14. Immobilisations incorporelles et goodwill

Au cours du semestre clos au 30 juin 2018, le Groupe a fait l'acquisition d'actifs d'une valeur de 0,6 million d'euros (pour la période semestrielle au 30 juin 2017 : 0,3 million euros).

15. Emprunts et dettes financières

<i>Montants en milliers d'euros</i>	30 juin 2018	31 décembre 2017
Passifs non courants		
Emprunts bancaires non garantis	25.457	28.830
Emprunts obligataires garantis	43.076	43.751
Emprunts obligataires non garantis	10.220	12.480
Dettes résultant des contrats de location-financement	933	1.080
Total	79.685	86.141
Passifs courants		
Emprunts bancaires garantis	1.190	1.176
Affacturation avec recours	44.205	43.451
Emprunts bancaires non garantis	268.114	207.094
Emprunts de parties liées	-	5.152
Emprunts obligataires garantis - part courante	88.684	92.563
Emprunts obligataires non garantis - part courante	3.904	3.055
Dettes résultant des contrats de location-financement - part courante	355	340
Emprunts bancaires non garantis - part courante	7.748	9.901
Total	414.200	362.732
Total des emprunts et dettes financières	493.886	448.873

ÉTATS FINANCIERS SEMESTRIELS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

L'échéancier des emprunts non courants s'établit comme suit :

<i>Montants en milliers d'euros</i>	30 juin 2018	31 décembre 2017
de 1 à 2 ans	17.281	12.400
de 2 à 5 ans	22.738	34.508
Plus de 5 ans	39.666	39.232
Total	79.685	86.141

La moyenne pondérée des taux d'intérêts effectifs applicables à la date de reporting est la suivante :

	30 juin 2018	31 décembre 2017
Prêts bancaires (non courants) - EUR	2,2%	2,2%
Prêts bancaires (courants) - EUR	4,9%	5,3%
Prêts bancaires (courants) - USD	4,4%	6,0%
Prêts bancaires (courants) - GBP	5,0%	4,6%
Prêts bancaires (courants) - LEV	4,7%	4,7%
Prêts bancaires (courants) - RON	5,7%	5,2%
Emprunts obligataires (non courant) - EUR	4,1%	4,0%
Emissions obligataires (courant) - EUR	4,6%	4,6%
Dettes résultant des contrats de location-financement	4,0%	4,0%

En 2018, les filiales de Cenergy Holdings ont obtenu de nouveaux prêts bancaires en euros, pour un montant total de 92,3 millions d'euros et ont remboursé des prêts bancaires arrivant à échéance en 2018 pour un montant de 48,1 millions d'euros. Les nouveaux prêts concernent principalement des retraits sur les lignes de crédit revolving existantes et nouvelles relatives à des prêts bancaires courants avec des conditions similaires pour le financement de projets. Le taux d'intérêt moyen sur les prêts bancaires courants est de 4,9%.

Les filiales disposent de lignes de crédit adéquates pour faire face à leurs futurs besoins.

Le tableau ci-dessous montre les mouvements des emprunts et dettes financières pour la période par type d'emprunt:

<i>Montants en milliers d'euros</i>	
Solde au 1er janvier 2018	448.873
<u>Nouveaux emprunts</u>	
Emprunts bancaires	88.015
Affacturation avec recours	4.333
Nouveaux contrats de location	42
<u>Remboursements</u>	
Emprunts obligataires	(5.891)
Emprunts bancaires	(33.622)
Emprunts de parties liées	(5.000)
Location-financement	(176)
Affacturation avec recours	(3.578)
Autres mouvements	890
Solde au 30 juin 2018	493.886

Les emprunts à court terme au 30 juin 2018 incluent 85,8 millions d'euros correspondant à un emprunt obligataire syndiqué accordé à Corinth Pipeworks et Hellenic Cables en 2013 et arrivant à échéance en 2018.

En août 2018, Corinth Pipeworks (CPW) a reçu l'accord d'un consortium bancaire pour la conversion d'un montant de 30,8 millions d'euros en emprunt à long terme. Cette somme correspond aux obligations émises en 2013 et arrivant à échéance en 2018. Ces nouvelles obligations ont une durée de vie de 5 ans, avec des conditions tarifaires plus intéressantes pour CPW.

En septembre 2018, Hellenic Cables a également reçu l'accord d'un consortium bancaire pour la conversion de 55 millions d'euros payables courant 2018 en un nouvel emprunt obligataire syndiqué sur cinq ans avec de meilleures conditions tarifaires.

Les clauses et garanties de ces deux nouveaux emprunts obligataires sont similaires à celle des précédents.

Par ailleurs, des négociations sont toujours en cours avec les banques en vue de la conversion d'une partie des emprunts à court terme en emprunts à long terme. La Direction des filiales prévoit que le processus de redéfinition de la dette sera finalisé fin 2018.

La Direction prévoit également que les remboursements s'effectueront par le biais de flux de trésorerie ou de facilités de crédit inutilisées mises en place pour faire face aux besoins en fonds de roulement. Concernant le financement des activités relatives au projet, les filiales de Cenergy Holdings ont réuni les fonds nécessaires par des facilités de financement de projet.

Des hypothèques et des nantissements en faveur des banques ont été enregistrés sur des immobilisations corporelles des filiales. Leur montant au 30 juin 2018 s'élève à 198,8 millions d'euros.

Aucun incident relatif à une éventuelle violation des termes des emprunts contractés par les sociétés du Groupe Cenergy Holdings n'a été enregistré en 2018.

16. Dettes fournisseurs et autres créditeurs

L'augmentation des soldes des comptes fournisseurs (23,8 millions d'euros) est due à un accroissement des besoins en matières premières et produits finis utilisés dans le cadre des projets en cours exécutés par les filiales.

17. Instruments financiers

A. Valeurs nettes comptables et justes valeurs

Le tableau ci-dessous montre les valeurs nettes comptables et les justes valeurs des postes d'actif et de passif financier, incluant les valeurs incluses dans la hiérarchie des justes valeurs.

30 juin 2018

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Valeur comptable	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Instruments de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	4.663			4.663	4.663
Actifs financiers dérivés	1.557	392	1.165	-	1.557
	6.220	392	1.165	4.663	6.220
Passifs financiers dérivés	(3.842)	-	(3.842)	-	(3.842)
	2.378	392	(2.677)	4.663	2.378

31 décembre 2017

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Valeur comptable	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Instruments de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	4.662	-	-	4.662	4.662
Actifs financiers dérivés	1.733	676	1.058	-	1.733
	6.395	676	1.058	4.662	6.395
Passifs financiers dérivés	(1.233)	(128)	(1.105)	-	(1.233)
	5.162	548	(47)	4.662	5.162

Les justes valeurs sont réparties en différentes catégories, selon une hiérarchie basée sur les données utilisées dans l'application des techniques d'évaluation, comme suit.

- Niveau 1 : Prix cotés (non ajustés) sur un marché actif, pour des actifs et des passifs identiques.
- Niveau 2 : Données directement ou indirectement observables.
- Niveau 3 : Données non observables pour les éléments d'actif et de passif.

La juste valeur des éléments d'actif et de passif financier suivants mesurés selon leur coût amorti est proche de leur valeur nette comptable :

- Créances clients et autres débiteurs
- Trésorerie et équivalents de trésorerie
- Dettes fournisseur et autres créditeurs
- Emprunts et dettes financières

Aucun mouvement n'a eu lieu au cours de la période en ce qui concerne les actifs financiers de Niveau 3.

B. Mesure de la juste valeur

(a) Techniques d'évaluation et données significatives non observables

Aucun changement relatif aux processus d'évaluation n'a eu lieu au cours de la période par rapport à ceux décrits dans les derniers états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2017.

(b) Transferts entre le Niveau 1 et le Niveau 2

Aucun transfert entre le Niveau 1 et le Niveau 2 n'a eu lieu en 2018 pendant la période, ni en 2017.

18. Parties liées

A. Transactions avec des parties liées

Les transactions suivantes ont été conclues avec Viohalco et ses filiales, avec des sociétés mises en équivalence et d'autres parties liées:

<i>Montants en milliers d'euros</i>	Pour la période de six mois prenant fin au 30 juin	
	2018	2017
Vente de biens		
Entreprises mises en équivalence	3	45
Autres parties liées	48.276	34.450
	48.279	34.496
Vente de services		
Entreprises mises en équivalence	159	138
Autres parties liées	595	586
	753	724
Ventes d'immobilisations corporelles		
Autres parties liées	1	80
	1	80
Achat de biens		
Autres parties liées	7.966	9.820
	7.966	9.820
Achat de services		
Viohalco	206	119
Entreprises mises en équivalence	3.140	2.342
Autres parties liées	3.868	3.834
	7.215	6.295
Achat d'immobilisations corporelles		
Entreprises mises en équivalence	68	60
Autres parties liées	2.123	610
	2.191	670

Les autres parties liées comprennent les filiales les entreprises associées et les co-entreprises du Groupe Viohalco.

En 2018, les ventes aux parties liées ont augmenté, en particulier grâce aux ventes réalisées par les sociétés commerciales de Viohalco sur les principaux marchés européens.

Les services échangés avec des parties liées ainsi que les ventes et les achats de produits sont facturés aux tarifs applicables aux parties non liées.

En 2015, Viohalco a accordé à Icme Ecab un prêt de 5,0 millions d'euros au taux du marché. Ce prêt a été renouvelé en 2016 et 2017 et intégralement remboursé en 2018. Les mouvements de la période relatifs à ce prêt sont les suivants :

ÉTATS FINANCIERS SEMESTRIELS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

<i>Montants en milliers d'euros</i>	2018	2017
Solde au 1er janvier	5.152	5.175
Intérêts facturés pour la période	65	296
Intérêts versés	(218)	(318)
Capital versé	(5.000)	-
Solde à la fin de la période	-	5.152

Les soldes de clôture résultant des ventes/achats de biens, services, immobilisations, etc. sont les suivants:

<i>Montants en milliers d'euros</i>	30 juin 2018	31 décembre 2017
Créances à court terme sur parties liées		
Participations comptabilisées à la valeur de consolidation	17	16
Autres parties liées	32.884	27.625
	32.901	27.641
Créances à long terme sur parties liées		
Participations comptabilisées à la valeur de consolidation	3.842	3.842
	3.842	3.842
Engagements à court terme envers des parties liées		
Viohalco	153	894
Participations comptabilisées à la valeur de consolidation	2.492	1.995
Autres parties liées	7.831	6.110
	10.475	8.999

Les soldes dus par les parties liées ne sont pas garantis et leur règlement devrait être effectué au comptant au cours des 12 prochains mois, puisqu'ils concernent uniquement des créances et des dettes à court terme.

B. Rémunérations des membres du Conseil d'administration et de l'Équipe de Direction

La rémunération versée aux membres du Conseil d'administration et de la Direction pendant la période semestrielle close le 30 juin 2018 au titre de l'exécution de leurs mandats respectifs s'élève à 422 mille euros (S1 2017: 373 mille euros).

La rémunération des administrateurs et des dirigeants est fixe. Aucune rémunération variable, avantage postérieur à l'emploi ou rémunération en actions n'a été versé(e) au cours de la période.

19. Événements postérieurs à la clôture de la période

Le 21 août 2018, le Département du Commerce (DoC) des États-Unis d'Amérique a rendu ses décisions provisoires positives dans l'enquête antidumping concernant les importations de tubes soudés de grand diamètre en provenance du Canada, de Chine, de Grèce, d'Inde, de Corée et de Turquie.

En ce qui concerne la Grèce, le DOC a fixé un taux de droit antidumping de 22,51 % à Corinth Pipeworks, ainsi qu'à tous les autres fabricants et exportateurs de tubes soudés de grand diamètre établis en Grèce. Par la suite, CPW a présenté au DoC une demande de correction de cette marge de dumping car l'administration n'avait pas compensé les dépenses de fret et d'entreposage de CPW par le montant que la Société avait reçu de ses clients américains pour ces dépenses - jusqu'à concurrence du total de ces coûts. Début septembre, à la suite de l'examen de la demande de Corinth Pipeworks, le DoC a décidé de corriger cette erreur et de modifier sa décision préliminaire en fixant la marge de dumping moyenne à 7,45% avec effet rétroactif au 27 août 2018. La détermination préliminaire modifiée de DOC sera publiée sous peu dans le Federal Register des États - Unis.

Cenergy Holdings considère que cette enquête préliminaire n'aura pas d'incidence majeure sur son résultat annuel, puisque la Grèce est la seule à être accusée d'un risque de préjudice et non d'un préjudice matériel réel. En conséquence, les droits éventuellement acquittés avant la décision définitive seront remboursés. Corinth Pipeworks continue à coopérer avec les autorités US et les clients américains en vue de la décision définitive concernant l'enquête antidumping qui interviendra en février 2019.

En août 2018, Corinth Pipeworks a reçu l'accord d'un consortium bancaire pour la conversion d'un montant de 30,8 millions d'euros en emprunt à long terme. Au départ, cette somme correspondait à des obligations émises en 2013 et arrivant à échéance en 2018. Les nouvelles obligations ont une durée de vie de 5 ans, avec des conditions tarifaires plus intéressantes.

En septembre 2018, Hellenic Cables a également reçu l'accord d'un consortium bancaire pour la conversion de 55 millions d'euros en un nouvel emprunt obligataire syndiqué sur cinq ans avec de meilleures conditions tarifaires.

Les clauses et garanties de ces deux nouveaux emprunts obligataires syndiqués sont similaires à celle des précédents.



Rapport du commissaire au conseil d'administration de Cenergy Holdings SA sur l'examen des états financiers intermédiaires consolidés résumés pour la période de 6 mois clos le 30 juin 2018

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité de l'état consolidé résumé de la situation financière de Cenergy Holdings SA arrêté au 30 juin 2018 ainsi que du compte de résultat consolidé résumé, du compte de résultat consolidé et des autres éléments du résultat global résumé, des états consolidés résumés des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour la période de 6 mois close à cette date, ainsi que des notes explicatives (« les états financiers intermédiaires consolidés résumés »). Le conseil d'administration de la société est responsable de l'établissement et de la présentation de ces états financiers intermédiaires consolidés résumés conformément à l'IAS 34 « Information financière intermédiaire » telle qu'adoptée par l'Union Européenne. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires consolidés résumés sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme ISRE 2410 « Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'information financière intermédiaire consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est considérablement plus restreinte que celle d'un audit effectué selon les normes internationales d'audit (ISA) et ne nous permet donc pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les éléments significatifs qu'un audit aurait permis d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires consolidés résumés pour la période de 6 mois close le 30 juin 2018 n'ont pas été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à l'IAS 34 « Information financière intermédiaire » telle qu'adoptée par l'Union Européenne.

Zaventem, le 26 septembre 2018

KPMG Réviseurs d'Entreprises
Commissaire
représentée par


Benoit Van Roost
Réviseur d'Entreprises

Outre les résultats déclarés conformément aux normes internationales d'information financière [International Financial Reporting Standards ou IFRS] telles qu'adoptées par l'Union Européenne, ce rapport intermédiaire présente des informations relatives à d'autres types de mesure de la performance non préparées selon les normes IFRS ("Autres Mesures de la Performance" ou "AMP"). Les AMP utilisées dans ce rapport intermédiaire sont les suivantes : **Résultats avant impôt et intérêts (EBIT), EBIT ajusté, Résultats avant intérêts, Impôts et Amortissement (EBITDA), EBITDA Ajusté et Endettement net**. Vous trouverez ci-dessous les rapprochements avec les indicateurs de mesure financiers IFRS les plus proches.

Nous estimons que ces AMP constituent d'importants indicateurs supplémentaires de mesure de nos performances opérationnelles et de notre rendement financier, qui sont souvent utilisés par les analystes financiers, les investisseurs et les autres personnes concernées par l'évaluation des entreprises dans le domaine de la production et de la distribution des tubes en acier, des câbles et des industries manufacturières. Nous pensons que ces indicateurs, ainsi que les rapprochements correspondants, aideront les investisseurs à mieux comprendre notre activité, notre résultat d'exploitation et notre situation financière. Cependant, ces AMP ne remplacent pas les indicateurs de mesure IFRS.

Les indicateurs EBIT, EBITDA, EBITDA Ajusté présentent des limites en tant qu'outils analytiques ; par conséquent, les investisseurs ne doivent pas les considérer de manière isolée ou comme une alternative à l'analyse des résultats d'exploitation présentés selon les normes IFRS et doivent tenir compte du fait qu'ils pourraient ne pas être comparables à d'autres indicateurs de mesure dénommés de la même façon utilisés par d'autres entreprises.

L'EBIT désigne le Résultat opérationnel figurant dans le compte de résultats consolidé plus la Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence, nette d'impôt.

L'EBIT ajusté est l'EBIT moins les frais de restructuration, l'écart de prix des métaux, les plus/moins-values latentes sur les soldes en devises et les instruments dérivés, et les autres postes de produits/dépenses exceptionnelles ou non-récurrentes.

L'EBITDA est l'EBIT plus les amortissements.

L'EBITDA ajusté est l'EBITDA moins les frais de restructuration, l'écart de prix des métaux, les plus/moins-values latentes sur les soldes en devises et les instruments dérivés, et les autres postes de produits/dépenses exceptionnelles ou non-récurrentes.

Toutes les AMP sont calculées de façon uniforme, année par année.

Rapprochement du Résultat opérationnel avec l'EBIT et l'EBITDA :

Montants en milliers d'euros	Pour la période de six mois prenant fin au 30 juin	
	2018	2017
Résultat opérationnel	13.868	14.990
Part du résultat des sociétés mises en équivalence, nette d'impôt	199	(19)
EBIT	14.067	14.972
Amortissement	11.577	11.058
EBITDA	25.644	26.030

Rapprochement de l'EBIT avec l'EBIT ajusté et l'EBITDA:

Montants en milliers d'euros	Cenergy Holdings Pour les six mois prenant fin au 30 juin	
	2018	2017
EBIT	14.067	14.972
Impact des variations du prix des métaux (1)	251	(1.664)
Pertes (gains) non réalisés sur les soldes en devises et dérivés	(28)	173
Autres produits exceptionnels ou inhabituels (revenus) / dépenses (2)	1.998	(2)
EBIT ajusté	16.288	13.479
Amortissement	11.577	11.058
EBITDA ajusté	27.865	24.537

(1) L'impact des variations du prix des métaux désigne l'effet sur le compte de résultats des fluctuations des prix de marché des métaux sous-jacents (ferreux et non ferreux) employés par les filiales de Cenergy Holdings en tant que matières premières dans leurs processus de fabrication des produits finis.

Cet écart existe en raison :

- (i) du délai entre l'établissement des prix d'achat des métaux, le stockage et la transformation des métaux et l'établissement des prix de vente aux clients des stocks de produits finis,
- (ii) de l'effet du solde initial des stocks (qui, à son tour, est affecté par les prix des métaux des précédentes périodes) sur le montant comptabilisé comme Coût des produits vendus, en raison de la méthode de calcul des coûts utilisée (à savoir la moyenne pondérée),
- (iii) du fait que certains contrats signés avec les clients contiennent des engagements de prix fixes à terme qui exposent à des variations des prix des métaux entre la date de fixation de vos prix et la date de vente effective des produits aux clients.

Les filiales du segment des Câbles utilisent un mécanisme d'adossement entre les achats et les ventes ou bien des instruments dérivés afin d'atténuer l'effet de l'Écart de Prix des Métaux sur leurs résultats. Cependant, l'impact (positif ou négatif) sur le compte de résultats ne peut être entièrement évité, car, dans le segment Câbles, une partie du stock est traitée en immobilisations, sans couverture, et dans le segment des Tubes en acier, la couverture des matières premières n'est pas possible.

(2) Les autres recettes/dépenses exceptionnelles ou non-récurrentes pour 2018 incluent principalement la perte générée par le règlement extrajudiciaire (voir Note 8 des États Financiers Semestriels Consolidés Résumés).

Rapprochement des emprunts et dettes financières avec l'endettement net :

Montants en milliers d'euros	Câbles		Tubes en acier		Autres activités		Cenergy Holdings consolidé	
	30 juin 2018	31 décembre 2017	30 juin 2018	31 décembre 2017	30 juin 2018	31 décembre 2017	30 juin 2018	31 décembre 2017
Emprunts et dettes financières - long terme	47.666	49.853	32.020	36.287			79.685	86.141
Emprunts et dettes financières - court terme	256.300	215.613	157.900	147.119			414.200	362.732
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(17.831)	(10.264)	(22.237)	(58.182)	(1.076)	(998)	(41.144)	(69.443)
Endettement net	286.135	255.203	167.683	125.224	(1.076)	(998)	452.742	379.429